



Unité eau et assainissement RAPPORT ANNUEL

Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau potable, Assainissement Collectif et Non Collectif **EXERCICE 2025**

Juin 2026

SOMMAIRE

1.	EDITO.....	3
2.	UNITE EAU ET ASSAINISSEMENT - ARCHE AGGLO.....	4
2.1	2025 en Synthèse.....	4
2.2	Gestion du « Petit Cycle de l'Eau ».....	5
2.3	Modes de gestion des services.....	5
2.4	Organisation des compétences Eau potable et Assainissement sur le territoire ARCHE Agglo.....	6
2.4.1	EAU POTABLE.....	6
2.4.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	7
2.4.3	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	8
3.	LES INSTANCES ET LA GOUVERNANCE.....	9
3.1	Régies dotées de la seule autonomie financière.....	9
3.2	La Commission Eau & Assainissement.....	10
3.3	Le Conseil d'Agglo.....	10
4.	ORGANISATION DE L'UNITE EAU & ASSAINISSEMENT.....	11
4.1	Administratif et relation aux usagers.....	11
4.2	Gestion patrimoniale.....	11
4.3	Exploitation.....	11
5.	UNITE EAU & ASSAINISSEMENT : RAPPORT D'ACTIVITE 2025.....	12
5.1	2025, les points marquants.....	12
5.1.1	MISE EN PLACE D'UNE ASTREINTE DECISIONNELLE.....	12
5.1.2	EXTENSION DU PERIMETRE REGIE ASSAINISSEMENT : COMMUNE DE ST FELICIEN.....	12
5.1.3	MARCHE DE TRAVAUX POUR LES BRANCHEMENTS ET LES PETITES EXTENSIONS.....	12
5.1.4	REVISION DES TARIFS POUR LES FRAIS DE BRANCHEMENTS ET LA PFAC.....	13
5.1.5	ETUDE MODE DE GESTION POST 2027.....	13
5.1.6	FUSION DES BUDGETS SPANC ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	13
5.1.7	CONSTRUCTION DU PROJET DE BATIMENT TECHNIQUE.....	13
5.2	Moyens humains et matériels.....	14
5.2.1	EFFECTIFS EN PERSONNEL.....	14
5.2.2	MOYENS MATERIELS.....	14
5.3	Instruction des demandes d'urbanisme.....	14
5.4	Cartographie informatique des plans de réseaux.....	15
5.5	Travaux de branchements.....	17
5.6	Facturation des redevances.....	17
5.7	Relation aux usagers.....	17
5.7.1	MUTATIONS D'ABONNEMENTS EAU POTABLE.....	17
5.7.2	LES RECLAMATIONS CLIENTS.....	18
5.8	Service Assainissement collectif – Communes en Régie.....	19
5.8.1	NOMBRE D'ABONNES ET POPULATION DESSERVIE.....	19
5.8.2	ENTRETIEN POSTES DE RELEVAGE ET STATIONS D'EPURATION.....	19
5.8.3	INTERVENTIONS EN ASTREINTE.....	19
5.8.4	INTERVENTIONS EN CURAGE.....	20
5.8.5	INTERVENTIONS EN CHANTIER.....	21
5.8.6	BILANS D'AUTOSURVEILLANCE.....	22
5.8.7	CAS DES STATIONS D'EPURATION DE CAPACITE > 2000 EQUIVALENTS HABITANTS.....	22
5.9	Service Assainissement collectif – Cas des communes en DSP.....	26
5.10	Service Eau potable – Communes en Régie.....	27
5.10.1	NOMBRE D'ABONNES ET POPULATION DESSERVIE.....	27
5.10.2	PRODUCTION D'EAU POTABLE.....	27
5.10.3	VOLUMES D'EAU ACHETES EN GROS.....	28
5.10.4	VOLUMES COMPTABILISES ET VENDUS.....	28
5.10.5	VOLUMES CONSOMMES AUTORISES SANS COMPTAGE.....	28
5.10.6	VOLUMES DE SERVICE.....	28
5.10.7	CALCUL DES PERTES ET DES RENDEMENTS DES RESEAUX.....	29
5.10.8	QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE.....	31
5.10.9	ENERGIE.....	32
5.10.10	INTERVENTIONS COURANTES EAU POTABLE.....	33
5.10.11	INTERVENTIONS EN ASTREINTE.....	33
5.10.12	RELEVES DE COMPTEURS.....	33
5.10.13	INTERVENTIONS EN CHANTIER.....	33
5.11	Service Eau potable – Cas des Communes en DSP.....	34
5.12	Suivi de l'activité SPANC.....	35

6.	ELEMENTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS : EXERCICE 2025.....	37
6.1	Montage des budgets.....	37
6.2	Présentation des budgets et des résultats du compte administratif	37
6.2.1	EAU POTABLE.....	37
6.2.2	ASSAINISSEMENT REGIE INTERCOMMUNALE YC SPANC	37
6.2.3	VOLET SPANC.....	37
6.3	Epargne brute annuelle par budget.....	37
6.3.1	SERVICE EAU POTABLE	37
6.3.2	SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	38
6.3.3	SERVICE SPANC	38
6.4	Etat de la dette par budget	38
6.4.1	SERVICE EAU POTABLE	38
6.4.2	SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	39
6.4.3	SERVICE SPANC	39
6.5	Montant des impayés	40
6.6	Investissements réalisés en 2025	41
6.6.1	SERVICE EAU POTABLE	41
6.6.2	SERVICE ASSAINISSEMENT	42
7.	PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN 2025.....	43
7.1	Vote des tarifs appliqués 2025.....	43
7.2	Calcul de l'Indicateur « Prix TTC au m ³ »	43
7.2.1	EAU POTABLE.....	43
7.2.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	44
7.2.3	SPANC.....	45
8.	LES ENJEUX POUR 2026	46
9.	ANNEXES.....	47
9.1	Annexe 1 : Organigramme de l'Unité Eau et Assainissement	47
9.2	Annexe 2 : Liste des Délibérations et Décisions 2025 Unité Eau & Assainissement	47
9.3	Annexe 3 : Liste des ouvrages à exploiter en regie	47
9.4	Annexe 4 : Tarifs 2025 & 2026 eau potable.....	47
9.5	Annexe 5 : Tarifs 2025 & 2026 Assainissement collectif	47
9.6	Annexe 6 : Tarifs 2025 SPANC	47

1. EDITO

À la suite du renouvellement de l'exécutif, nous souhaitons réaffirmer notre engagement en faveur d'un service public de l'eau et de l'assainissement efficient, au service du territoire et des usagers.

La reconduction du Vice-Président dans ses fonctions garantit la stabilité et la poursuite des projets engagés.

En tant que nouvelle Présidente, j'ai la volonté de renforcer encore cette dynamique, en inscrivant notre action dans une vision plus large autour de l'environnement, de la transition écologique et de la stratégie pour l'eau sur le territoire.

Ce rapport illustre le travail des services Eau potable et Assainissement qui doivent répondre à de nombreux défis : raréfaction de la ressource, évolution des normes, attentes des usagers, adaptation au changement climatique. Nous y arriverons grâce à l'implication quotidienne des équipes, que nous tenons à saluer.

Nous poursuivrons les investissements nécessaires à la modernisation des réseaux, à la sécurisation de l'alimentation en eau potable, à l'amélioration des performances des ouvrages d'assainissement et à la préservation de la ressource.

Notre objectif est clair : garantir à chaque usager un service fiable, accessible et durable, tout en assurant une gestion rigoureuse et responsable.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS), exercice 2025, constitue un outil de pilotage et d'information, conformément aux exigences réglementaires. Nous invitons chaque usager à s'en saisir pour mieux comprendre les enjeux et les actions menées au service de l'intérêt général.

Il reflète les résultats concrets des actions menées par l'unité Eau et Assainissement depuis 2020.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

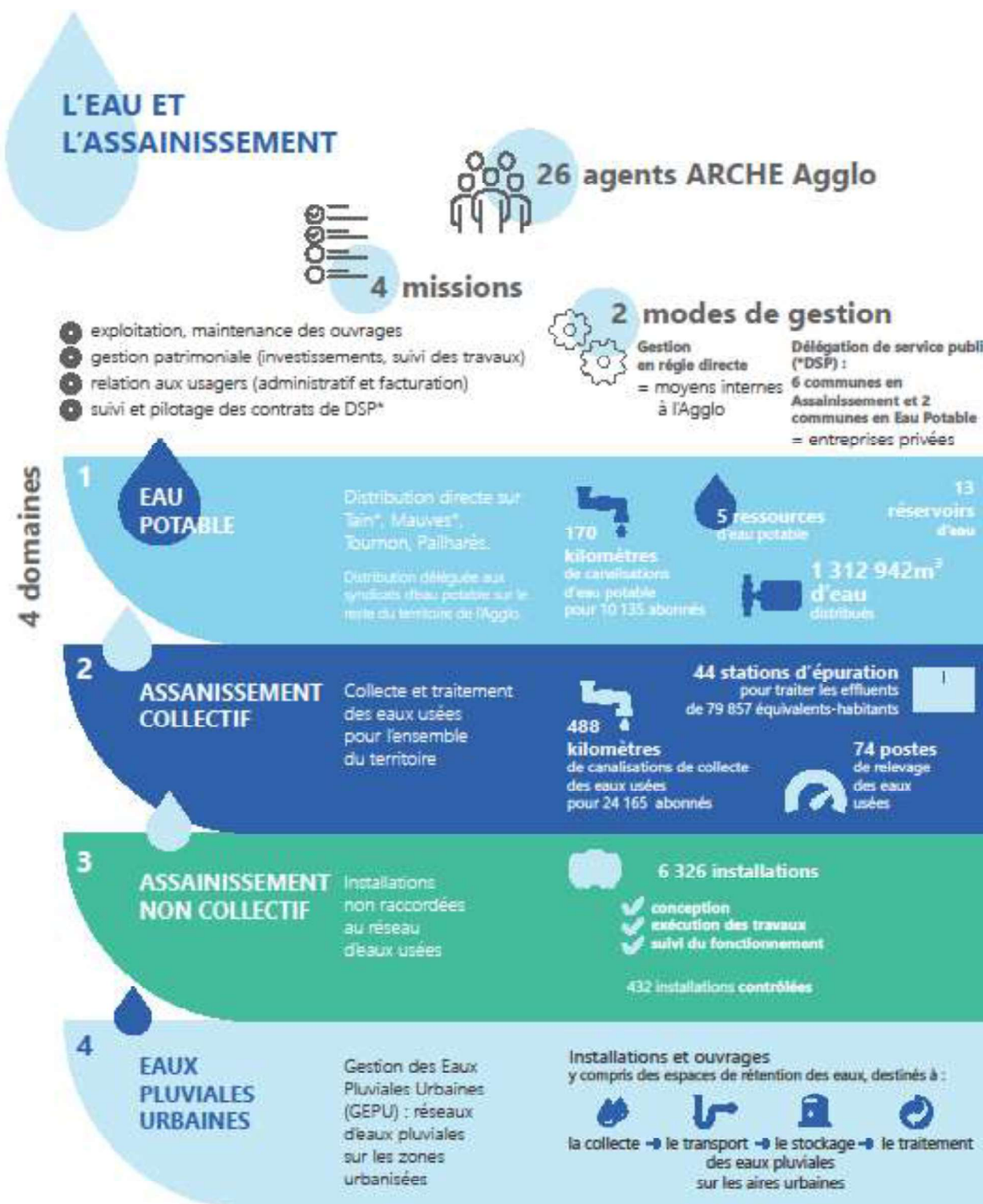
Le service reste à votre disposition pour toute question.

Delphine COMPTE,
Présidente ARCHE Agglo

Pascal CLAUDEL,
Vice-Président en charge
de l'eau et de l'assainissement

2. UNITE EAU ET ASSAINISSEMENT - ARCHE AGGLO

2.1 2025 EN SYNTHESE



2.2 GESTION DU « PETIT CYCLE DE L'EAU »

ARCHE Agglo s'est structurée pour créer et organiser un service « Petit cycle de l'eau » avec une mutualisation des moyens pour assurer les compétences transférées sur le territoire :

- Eau potable,
- Assainissement collectif,
- Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC),
- Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) ».

Le petit cycle de l'eau



2.3 MODES DE GESTION DES SERVICES

En régie, la collectivité assure directement l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des ouvrages, garantissant une maîtrise publique complète du service et une transparence accrue des données techniques et financières.

En Délégation de Service Public (DSP), l'exploitation est confiée à un délégataire dans le cadre d'un contrat définissant les obligations de service, les niveaux de performance et les modalités financières. La collectivité conserve la responsabilité du service public et contrôle l'exécution du contrat à travers les rapports annuels du délégataire et les indicateurs réglementaires.

Ces deux modes de gestion répondent aux exigences du Code général des collectivités territoriales et permettent d'assurer la continuité, la qualité et la performance des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

2.4 ORGANISATION DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE ARCHE AGGLO

2.4.1 EAU POTABLE

Carte illustrant la gouvernance de l'eau potable sur l'année 2025 :



6

Depuis 2020, ARCHE Agglo assure la compétence Eau potable sur 4 communes du territoire :

Communes	Nombre d'abonnés	Mode de gestion
Mauves (07)	648	D.S.P. – échéance 31/12/2027
Pailhares (07)	207	Régie communautaire
Tain l'Hermitage (26)	3 321	D.S.P. – échéance 31/12/2027
Tournon sur Rhône (07)	5 959	Régie communautaire

Carte illustrant les modes de gestion du service eau potable sur l'année 2025 :



2.4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Carte illustrant la gouvernance de l'assainissement sur l'année 2025 :



7

Il demeure sur le territoire 3 syndicats avec une compétence partielle :

- Deux Syndicats intra dédiés au traitement des eaux usées bénéficie d'une convention de délégation avec ARCHE Agglo pour assurer l'exploitation des ouvrages.
- Le Syndicat des Eaux de la Veaune, maintenu pour la compétence Eau potable, conserve de facto la compétence partielle qu'il exercerait historiquement pour l'assainissement collectif des Communes de Pont de l'Isère, La Roche de Glun et Glun (pour le transfert et le traitement des eaux usées).

Carte illustrant les modes de gestion du service assainissement sur l'année 2025 :



- Le système d'assainissement de Saint Félicien a été repris pour être exploité en régie début Juillet 2025.
- Le nouveau contrat de DSP de Plats (exploitation SAUR) a eu une prise d'effet au 1er juillet 2025.
- L'ensemble des contrats de DSP d'assainissement sur le territoire de l'Agglo ont une échéance en 2027.

2.4.3 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC assure le contrôle des installations neuves et existantes sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo, à savoir 6 326 installations d'assainissement non collectif.

Les missions du SPANC d'ARCHE Agglo sont assurées intégralement en régie, par des agents de l'Unité Eau et Assainissement.

3. LES INSTANCES ET LA GOUVERNANCE

3.1 REGIES DOTEES DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE

ARCHE Agglo dispose de deux régies intercommunales dotées de la seule autonomie financière, l'une pour l'eau potable, l'autre pour l'assainissement collectif.

Statutairement, une régie à simple autonomie financière est placée sous l'autorité directe de l'exécutif de la collectivité et dispose d'un Conseil d'exploitation qui est obligatoirement consulté par l'exécutif sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la régie.

Les statuts de la régie fixent les règles générales d'organisation et de fonctionnement du conseil d'exploitation.

Pour des raisons pratiques, ARCHE Agglo a désigné un Conseil d'exploitation identique pour les 2 régies communautaires (eau potable et assainissement).

9

MEMBRES DES CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES EAU ET ASSAINISSEMENT EN 2025 :

- ✚ **Pascal Claudel**, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement et Président du Conseil d'exploitation des Régies,
- ✚ **Pascal Seignovert**, Conseiller d'Agglo et Vice-Président du Conseil d'exploitation des Régies,
- ✚ **Frédéric Sausset**, Président du Conseil d'Agglo,
- ✚ **Jacques Pochon**, Conseiller d'Agglo,
- ✚ **Emmanuel Caillet** (élu à Pailharès),
- ✚ **Gilbert Mounier-Vehier** (élu à Saint-Donat),
- ✚ **Alain Chosson**, représentant de la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie).

ACTIVITE DES CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES EN 2025 :

- ✚ **Quatre rencontres du Conseil d'exploitation des Régies** : 1^{ER} avril, 23 septembre, 20 novembre et 02 décembre 2025
- ✚ **Sujets traités** :
 - ✚ Révision des tarifs des branchements Eau et Assainissement,
 - ✚ Révision des montants des PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif),
 - ✚ Validation des Comptes administratifs 2024,
 - ✚ Préparation des Budgets 2025,
 - ✚ Présentation du RPQS 2024,
 - ✚ Information sur l'étude sur les modes de gestion post 2027 et présentation Phase 1 « Etat des lieux, analyse de l'existant de l'étude sur les modes de gestion des services Eau et Assainissement,
 - ✚ Fixation des tarifs 2026 pour l'Eau potable et l'Assainissement,
 - ✚ Affaires diverses.

3.2 LA COMMISSION EAU & ASSAINISSEMENT

Cette instance informelle d'élus désignés par les communes est amenée à travailler sur les sujets de fond visant à définir des orientations qui seront proposées au Conseil d'exploitation des régies, puis au Conseil d'Agglomération.

COMPOSITION DE LA COMMISSION EAU & ASSAINISSEMENT :

- ✚ Elle est dirigée par le Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement, Mr Pascal Claudel,
- ✚ Elle est composée de 34 membres, dont 10 issus du Conseil d'agglomération.

ACTIVITE DE LA COMMISSION EAU & ASSAINISSEMENT EN 2025 :

✚ **Trois rencontres de la Commission** : 27 janvier, 07 avril et 25 novembre 2025

✚ Sujets traités :

- ✚ Préparation du marché de travaux de branchements,
- ✚ Révision des tarifs de branchements et des montants des PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif),
- ✚ Validation des Comptes administratifs 2024,
- ✚ Préparation des Budgets 2025,
- ✚ Présentation du RPQS 2024,
- ✚ Discussion sur l'étude Mode de gestion des services Eau et Assainissement post 2027,
- ✚ Fixation des tarifs 2026 pour l'Eau potable et l'Assainissement.

10

3.3 LE CONSEIL D'AGGLO

Le Conseil d'Agglo peut déléguer aux Conseils d'Exploitation des régies un certain nombre de décisions, sauf celles qui lui sont obligatoirement attribuées dans les textes :

- ✚ Vote du budget
- ✚ Approbation des tarifs
- ✚ Approbation des règlements de service
- ✚ Désignation du directeur des régies
- ✚ Passation des marchés publics

ACTIVITE DU CONSEIL D'AGGLO EN 2025 :

- ✚ 86 Délibérations ou Décisions relatives à l'Eau & l'Assainissement : cf. liste en annexe 2

4. ORGANISATION DE L'UNITE EAU & ASSAINISSEMENT

L'Unité Eau & Assainissement est composée en trois services opérationnels :

- ✚ Service « Administratif et relation aux usagers » : suivi de la facturation, relation Compta et Trésor Public, question des usagers, facturation PFAC...
- ✚ Service « Gestion du patrimoine » : programmation des investissements, suivi des études, Urbanisme et demandes de branchements, cartographie des réseaux...
- ✚ Service « Exploitation » : entretien et exploitation des ouvrages d'eau et d'assainissement, SPANC, rapports d'activité, relation avec des services de police de l'eau et le SATESE...

Il faut rajouter à cela le suivi opérationnel des contrats de Délégation de Service Public.

Cf. ORGANIGRAMME EN ANNEXE 1.

11

4.1 ADMINISTRATIF ET RELATION AUX USAGERS

Ce service assure :

- ✓ L'administratif de l'Unité Eau & Assainissement,
- ✓ Le suivi des diverses demandes des usagers,
- ✓ La facturation et le suivi de l'encaissement,
- ✓ Les relations avec les services du Trésor public,
- ✓ Les relations avec les services de l'Agence de l'eau (déclarations et redevances).



4.2 GESTION PATRIMONIALE

Ce service assure :

- ✓ L'instruction des demandes d'urbanisme et envoi d'un dossier de demande de travaux de raccordement à l'utilisateur qui vient d'obtenir son PC,
- ✓ La demande de devis aux entreprises pour les travaux de branchement + le suivi des travaux,
- ✓ La systématisation des contrôles de branchements + suivi de la facturation des PFAC,
- ✓ La cartographie des réseaux sur logiciel SIG,
- ✓ L'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI),
- ✓ Le suivi des études et des travaux (suivi technique, administratif et financier),
- ✓ La recherche et les demandes de subventions,
- ✓ La préparation des informations relatives aux rapports d'activité ; au renseignement de la base de données SISPEA (indicateurs de suivi).



4.3 EXPLOITATION

Ce service assure :

- ✓ L'organisation et la planification des tâches d'exploitation courantes (tournées hebdomadaires sur PR, STEP + ouvrages eau potable),
- ✓ La planification des tâches de maintenance approfondie (faucardage, curages préventifs, contrôle pompes ...),
- ✓ Le suivi des problèmes particuliers (curage des boues, dysfonctionnement...),
- ✓ Un service d'astreinte,
- ✓ Le suivi des cahiers de vie ou manuels Autosurveillance,
- ✓ Les relations avec le SATESE et les services de police de l'eau.



5. UNITE EAU & ASSAINISSEMENT : RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Ce chapitre présente principalement l'activité de l'Unité Eau et Assainissement sur le territoire en régie.

En effet, pour le territoire concerné par un contrat de Délégation de Service Public, ces activités sont assurées par le délégataire qui rend compte de son activité par un Rapport Annuel du Délégataire. Une synthèse des rapports annuels des délégataires, reprenant les principaux indicateurs de performance est présentée aux § 5.9 (Assainissement) et 5.11 (Eau potable).

5.1 2025, LES POINTS MARQUANTS

5.1.1 MISE EN PLACE D'UNE ASTREINTE DECISIONNELLE

En complément de l'astreinte d'exploitation qui est opérationnelle depuis la création des régies d'eau potable et d'assainissement, une astreinte de décision a été mise en place en octobre 2025 au sein de l'unité Eau et Assainissement.

Un cadre d'astreinte est joignable en permanence par les agents en astreinte d'exploitation pour les assister et les aider dans la gestion des problèmes.

A chaque intervention sur le terrain, l'agent d'exploitation doit appeler l'astreinte de décision pour signaler son départ (lieu et objet).

En outre, l'agent d'astreinte d'exploitation doit contacter le cadre d'astreinte de décision dans les cas suivants :

- s'il ressent une difficulté technique ou relationnelle durant son intervention,
- s'il identifie une situation d'insécurité durant son intervention,
- plus généralement, pour tout besoin d'échange et d'aide à la décision,
- pour toute intervention nécessitant une ATU (Avis Travaux Urgent),
- pour toute intervention nécessitant un renfort d'astreinte (par le binôme ou une entreprise spécialisée)

Un règlement des astreintes a été approuvé par les instances du personnel.

5.1.2 EXTENSION DU PERIMETRE REGIE ASSAINISSEMENT : COMMUNE DE ST FELICIEN

Le service d'assainissement de St Félicien a été exploité durant 4 années consécutives par l'entreprise SAUR dans le cadre d'un contrat de prestations de service.

A la fin de ce contrat (30/06/2025), la régie communautaire a décidé de reprendre en exploitation le service d'assainissement de St Félicien, réseau de collecte, postes de relevage et stations d'épuration (hameau et centre bourg).

Le service collecte environ 510 abonnés pour 40 000 m³ facturés annuellement.

5.1.3 MARCHE DE TRAVAUX POUR LES BRANCHEMENTS ET LES PETITES EXTENSIONS

En 2025, le service a contracté un marché à bons de commande de travaux afin de faire réaliser les branchements d'eaux usées et d'eau potable, ainsi que les extensions de réseau de faible importance (< 50 000 €HT par opération).

Ce marché a fait l'objet de deux lots, lot Ardèche et lot Drôme. Il vise les objectifs suivants :

- Répondre aux exigences de la Commande publique,
- Simplifier les démarches administratives et être plus réactifs,
- Optimiser les échanges techniques et la qualité des travaux réalisés.

Le marché a été conclu pour une durée de 4 années.

5.1.4 REVISION DES TARIFS POUR LES FRAIS DE BRANCHEMENTS ET LA PFAC

ARCHE Agglo avait institué en 2021 des frais de branchements et une redevance pour la **P**articipation pour le **F**inancement de l'**A**ssainissement **C**ollectif (PFAC), sans modification depuis leur création.

Suite à la mise en place du marché à bons de commande pour les branchements en 2025, il a été décidé de réviser ces tarifs pour les mettre en adéquation avec les montants du marché de travaux.

Un travail a été conduit avec le Conseil des régies et les élus de la Commission permettant de délibérer sur une nouvelle grille pour les frais de branchements et la PFAC :

- DEL 2025-237-Eau Ass- Modalités tarifs branchement Eau
- DEL 2025-238-Eau Ass- Modalités tarifs branchements Assainissement
- DEL 2025-240-Eau Ass- Révision PFAC

5.1.5 ETUDE MODE DE GESTION POST 2027

Tous les contrats de DSP Eau potable et/ou Assainissement gérés par ARCHE Agglo ont une échéance sur l'année 2027, à savoir :

- Contrat de DSP susmentionné : Assainissement de Serves / Erôme / Plats et Tournon STEP
- Contrats DSP Mauves Eau potable et Assainissement
- Contrats DSP Tain l'Hermitage Eau potable et Assainissement
- Contrat DSP Pont de l'Isère réseaux Assainissement

En 2025 ARCHE Agglo a confié à un Cabinet spécialisé une étude visant à définir les modes de gestion post 2027 des compétences Eau et Assainissement à mettre en œuvre sur le territoire.

5.1.6 FUSION DES BUDGETS SPANC ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fin du budget annexe dédié au SPANC => à compter du 1^{er} janvier 2025, le budget SPANC a été fusionné au sein du budget Assainissement collectif pour former un seul budget annexe Assainissement.

Les dépenses et recettes du SPANC sont suivies de manière analytique au sein du budget Assainissement.

Le service du SPANC devient donc assujettis à la TVA, au même titre que l'assainissement collectif. Le taux de TVA est de 10 %.

5.1.7 CONSTRUCTION DU PROJET DE BATIMENT TECHNIQUE

Le projet de construction d'un bâtiment technique regroupant l'Unité Eau et Assainissement et le service technique d'ARCHE Agglo a été engagé en 2025. La fin des travaux est prévue pour 2027.



5.2 MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

5.2.1 EFFECTIFS EN PERSONNEL

L'Unité Eau et Assainissement s'est appuyée durant l'exercice 2025 sur les effectifs suivants :

EN SYNTHESE DES EFFECTIFS 2025 :

 26 personnes au 31/12/2025 sur l'Unité Eau & Assainissement – cf. annexe 1.

Recrutement et mouvements en 2025 :

- ✓ Remplacements successifs au poste de chargé d'accueil et de gestion clientèle,
- ✓ Remplacement du poste d'assistante SPANC suite à un mouvement de personnel en interne,
- ✓ Recrutement d'un CDD de quatre mois afin d'assurer le remplacement d'un technicien SPANC en arrêt de travail,
- ✓ Fin du CDD de 1 an en remplacement d'une ingénieure du service Gestion Patrimoniale (mise à disposition),
- ✓ Création d'un poste d'agent polyvalent pour l'exploitation.

14

5.2.2 MOYENS MATERIELS

Le service dispose du matériel d'exploitation courant et des logiciels techniques et de facturation.

Seuls les engins de terrassement sont loués (mini pelle ou tractopelle suivant les besoins).

 Des bureaux à Tournon, Mauves et St Donat (à la station d'épuration),
 Des ateliers techniques à Tournon et St Donat.

5.3 INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME

En lien avec les services du droit des sols, l'Unité Eau et Assainissement, consultée par les services ADS, indique le mode d'assainissement (collectif ou non collectif) et confirme la faisabilité du raccordement.

Après validation du PC, un dossier de demande de branchement et un guide méthodologique pour la création du branchement sont adressés au pétitionnaire.

ARCHE AGGLO renseigne une base de données et assure le suivi des branchements et de l'encaissement des PFAC.

EN SYNTHESE DES DOSSIERS D'URBANISME TRAITES EN 2025 :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
 Instructions de PC en assainissement collectif (uniquement pour le territoire en régie),	121	150
 Instructions de PA en assainissement collectif (uniquement pour le territoire en régie),	6	10
 Instructions de PC en assainissement non collectif - SPANC (pour l'ensemble du territoire ARCHE)	91	80

5.4 CARTOGRAPHIE INFORMATIQUE DES PLANS DE RESEAUX

Dès le transfert des compétences Eau et Assainissement, ARCHE Agglo (Unité Eau et Assainissement) a engagé des démarches pour consolider la cartographie des réseaux, outil indispensable pour la gestion du service.

ACTIONS MENEES SUR L'EXERCICE 2025 :

- ✚ Arrivé d'une alternante en licence professionnelle pour une durée d'1 an. L'objectif est recenser et cartographier les réseaux des lotissements et définir leur domanialité (publics ou privés).
- ✚ Mise en place de relevés au GPS réalisés en interne par le service Eau et Assainissement via un GPS centipède RTK acheté et mis à disposition par Arche Agglo.
- ✚ Poursuite de l'Intégration de plans de recollement dans le SIG du service.

Le tableau suivant présente, par commune, l'état d'avancement de la cartographie des réseaux.

A noter que lors des interventions du technicien « gestion patrimoniale » en charge de la cartographie des réseaux, nous constatons régulièrement des erreurs ou approximations sur les plans existants, ce qui nécessite une mobilisation conséquente pour les vérifications de terrain.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE : INDICATEUR DE PERFORMANCE P103.2B ET P 202.2B :

- ✚ **En 2025, l'indice pour le territoire en régie est de :**
- ✚ Service Régie intercommunale Eau Potable : 120 points ;
- ✚ Service Régie intercommunale Assainissement : 50 points.

ETAT DE LA CARTOGRAPHIE DES RESEAUX EN 2025 :

Commune	Linéaire Réseau EU, Epl, Unitaire (km)	Plans sur QGIS	Etat donnée SIG	Précision
ARLEBOSC	3,082	Oui	Complet avec MAJ	Variable
ARTHEMONAY	1,208	Oui	Incomplet	Classe A
BATHERNAY	1,614	Oui	Incomplet	Variable
BEAUMONT MONTEUX	11,638	Oui	Complet avec MAJ	Variable
BOUCIEU-LE-ROI	3,319	Oui	Complet avec MAJ	Variable
BOZAS	1,202	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
BREN	6,603	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
CHANOS-CURSON	18,072	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
CHANTEMERLE LES BLES	12,135	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
CHARMES SUR L HERBASSE	17,518	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
CHAVANNES	8,909	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
CHEMINAS	2,247	Oui	Incomplet	Variable
COLOMBIER LE VIEUX	9,232	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
COLOMBIER-LE-JEUNE	5,976	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
CROZES HERMITAGE	10,115	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
EROME	8,788	Oui	DSP	Classe C
ETABLES	1,539	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
GERVANS	13,962	Oui	Complet avec MAJ	Variable
GLUN	6,466	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
LA ROCHE DE GLUN	23,412	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
LARNAGE	10,504	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
LEMPS	5,177	Oui	Incomplet	Variable
MARGES	10,195	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
MARSAZ	5,673	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
MAUVES	15,815	Oui	DSP	Variable
MERCUROL-VEAUNES	27,856	Oui	Complet avec MAJ	Variable
MONTCHENU	4,097	Oui	Complet avec MAJ	Classe C
PAILHARES	0,000	Non	Inexistant	
PLATS	7,515	Oui	DSP	Variable
PONT DE L ISERE	31,263	Oui	DSP	Variable
SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	6,169	Oui	Complet avec MAJ	Variable
SAINT-DONAT-SUR-L HERBASSE	36,027	Oui	Incomplet	Variable
SAINT-FELICIEN	17,728	Oui	Complet avec MAJ	Variable
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	44,352	Oui	Incomplet	Variable
SAINT-VICTOR	8,140	Oui	Complet avec MAJ	Variable
SECHERAS	6,969	Oui	Incomplet	Variable
SERVES SUR RHONE	6,780	Oui	DSP	Variable
TAIN L HERMITAGE	58,464	Oui	DSP	Variable
TOURNON SUR RHONE	91,537	Oui	Complet avec MAJ	Variable
VAUDEVANT	3,253	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
VION	7,274	Oui	Incomplet	Variable
TOTAL	571,825			
Commune	Linéaire Réseau Eau potable km	Plans sur QGIS	Etat donnée SIG	Précision
MAUVES	10,842	Oui	DSP	
PAILHARES	24,371	Oui	Complet avec MAJ	Classe A
TAIN L HERMITAGE	43,468	Oui	DSP	
TOURNON SUR RHONE	91,151	Oui	Complet avec MAJ	Variable
TOTAL	169,832			

5.5 TRAVAUX DE BRANCHEMENTS

Afin de répondre aux sollicitations des usagers qui ont besoin d'un branchement, l'Unité Eau et Assainissement d'ARCHE Agglo :

- ✓ étudie la faisabilité en lien avec l'utilisateur,
- ✓ fait chiffrer les travaux par des entreprises référentes,
- ✓ assure le suivi de réalisation des travaux,
- ✓ assure le financement des travaux.

EN SYNTHESE DES DOSSIERS DE BRANCHEMENTS TRAITES PAR L'UNITE EAU & ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE EN REGIE :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
 Nombre de demandes de branchements d'assainissement (uniquement pour le territoire en régie)	78	70
 Nombre de demandes de branchements d'eau potable ou d'individualisation de compteurs (territoire en régie)	41	52

17

5.6 FACTURATION DES REDEVANCES

L'Unité Eau et Assainissement d'ARCHE AGGLO a préparé la campagne de facturation 2025 pour 7 communes : Tournon, Pailharès, Arthemonay, Bathernay, Charmes/Herbasse, Margès, Montchenu.

Les autres communes sont facturées par convention, soit par des prestataires privés, soit par le Syndicat des Eaux de la Veane.

NOMBRE DE FACTURES EMISES PAR L'UNITE EAU & ASSAINISSEMENT :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
 Nombre de factures émises	10 289	10 297

5.7 RELATION AUX USAGERS

Comme évoqué ci-dessus, le service « Administratif et relation aux usagers » est organisé pour répondre aux sollicitations diverses des usagers.

 Ligne « eau potable » : 04.75.07.83.63 & Ligne « assainissement » : 04.26.78.57.60.

 Accueil au bureau de Tournon et au bureau de Mauves,

 Rendez-vous d'un agent technique en clientèle : 2 jours/semaine (Service Eau potable).

5.7.1 MUTATIONS D'ABONNEMENTS EAU POTABLE

Pour les contrats d'eau potable gérés par la régie (Tournon-sur-Rhône et Pailharès), le service a procédé aux ouvertures / résiliations d'abonnements d'eau potable suivantes :

EN SYNTHESE DES MUTATIONS TRAITES PAR L'UNITE EAU & ASSAINISSEMENT :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
 Nombre d'ouvertures de contrat	587	570
 Nombre de résiliations de contrat	561	521

5.7.2 LES RECLAMATIONS CLIENTS

Deux indicateurs SISPEA concernent le nombre de réclamations écrites reçues par le service, hors réclamations liées au prix de l'eau. Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées. Les réclamations sont soit techniques (inondations, travaux, odeurs...), soit relatives à la facturation.

TAUX DE RECLAMATION : INDICATEUR DE PERFORMANCE P 155.1 ET P258.1 :

	NOMBRE DE RECLAMATIONS ECRITES REÇUES EN 2025	NOMBRE D'ABONNES 2025	TAUX DE RECLAMATION EN ‰
Service Assainissement (territoire en Régie)	10	17 840 abonnés	Indicateur P258.1 : 0,56 ‰
Service Eau potable (territoire en Régie)	5	6 166 abonnés	Indicateur P155.1 0,81 ‰
Service SPANC	5	6 326 abonnés	0 ‰

5.8 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMMUNES EN REGIE

LES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT EXPLOITEES EN REGIE :

- ✚ Exploitation de 50 postes de refoulement ou relevage des eaux usées – cf. liste en annexe 3,
- ✚ Exploitation de 35 stations d'épuration pour 19 407 équivalents habitants – cf. liste en annexe 3,
- ✚ Exploitation des réseaux d'assainissement ~ 400 km de réseaux + 17 840 branchements,

5.8.1 NOMBRE D'ABONNES ET POPULATION DESSERVIE

DONNEES INSEE 1^{ER} JANVIER 2025 : DATE DE REFERENCE STATISTIQUE INSEE 2022.

✚ Population municipale territoire ARCHE Agglo 59 206 habitants

19

L'indicateur de performance D101.0 concerne la **population permanente et saisonnière desservie** par le réseau d'assainissement.

POPULATION DESSERVIE : INDICATEUR DE PERFORMANCE D201.0

Service Assainissement	Nombre d'abonnés 2025	D201.0 Population desservie
Communes en Régie	17 840 ab.	41 000 habitants
Communes en DSP (pour mémoire)	6 325 ab.	14 550 habitants

Nota : il est considéré un ratio de 2,3 personnes par abonné.

5.8.2 ENTRETIEN POSTES DE RELEVAGE ET STATIONS D'EPURATION

En 2025, chaque ouvrage non télésurveillé a fait l'objet à minima d'un passage hebdomadaire de surveillance et d'exploitation courante.

Les ouvrages télésurveillés sont surveillés en permanence (envoi d'alarme), ainsi que de passages réguliers sur sites.

Au-delà de ces passages, ces ouvrages font l'objet de maintenance plus technique à échéance régulière.

5.8.3 INTERVENTIONS EN ASTREINTE

SYNTHESE DES INTERVENTIONS EN ASTREINTE ASSAINISSEMENT :

Service Assainissement	Nombre interventions 2025	Nombre d'heures en astreinte 2025	Nombre interventions 2024	Nombre d'heures en astreinte 2024
Sorties en astreinte	80 interventions	144,5 heures	75 interventions	111 heures

SERVICE ASSAINISSEMENT : NOMBRE D'INTERVENTIONS EN ASTREINTE PAR COMMUNE :

	Alarme / pb électromécanique	Désobstruction réseau EU	Divers EU	TOTAL
ARTHEMONAY			1	1
BEAUMONT MONTEUX		2	1	3
CHARMES SUR H	2	1	1	4
COLOMBIER LE V.		1		1
CROZES HERMITAGE		1		1
DROME	4			4
ETABLES		1		1
LA ROCHE DE GLUN	1	2	1	4
MARGES	1			1
MARZAS			1	1
MAUVES			1	1
MERCUROL	2			2
ST DONAT	8	2	2	12
ST FELICIEN	2		1	3
St JEAN DE MUZOLS	7	1		8
ST BARTHELEMY LE P		1		1
ST DONAT	1			1
ST FELICIEN	2			2
TOURNON	16	9	3	28
VAUDEVANT	1			1
Total général	47	21	12	80

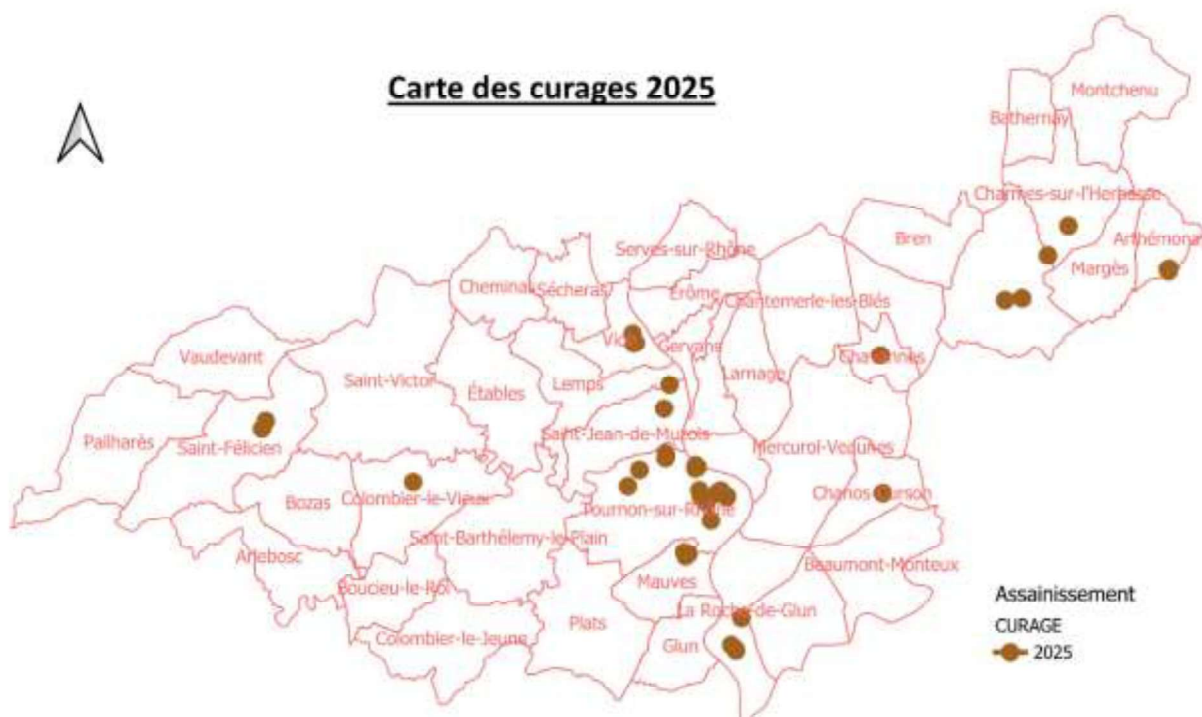
20

5.8.4 INTERVENTIONS EN CURAGE

En 2025, l'équipe d'exploitation est intervenue pour des interventions de curage de réseau (préventif ou curatif) et d'inspections caméra (ITV).

SYNTHESE DES INTERVENTIONS DE CURAGE ASSAINISSEMENT :

Service Assainissement	2025	2024
Quantité de curage curatif	37 désobstructions	55 désobstructions
Quantité de curage préventif	31 journées	29 journées
Quantité d'inspection réseau	9 ITV	10 ITV



21

Communes	Eau Usée	Eau Pluviale
Arthémonay	343,7 ml	
Chanos-Curson	82,7 ml	
Charnes-sur-l'Herbasse	16,2 ml	
Chavannes	49,5 ml	
Colombier-le-Vieux	13,2 ml	
La Roche-de-Glun	525,2 ml	
Lempdes	126,2 ml	
Mauves	483,2 ml	
Saint-Donat-sur-l'Herbasse	107,6 ml	
Saint-Félicien	95,9 ml	
Saint-Jean-de-Muzols	190,9 ml	
Tournon-sur-Rhône	1918,6 ml	47,1 ml
Vion	432,5 ml	20,6 ml
TOTAL	4385,7 ml	67,7 ml

Le linéaire de réseau d'eaux usées hydro-curé en préventif représente 1,4 % du linéaire exploité en régie.

5.8.5 INTERVENTIONS EN CHANTIER

En 2025, l'équipe d'exploitation est intervenue pour des chantiers en terrassement visant, soit à la création de branchements, soit à la réparation / modifications de défauts mineurs sur réseau.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT REALISES PAR LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Service Assainissement	2025	2024
Nombre d'interventions en chantier de terrassement	29 dont : - 3 branchements - 18 mises à la cote ou réparation de tampons - 8 divers maçonneries	69 dont : - 4 branchements - 53 mises à la cote ou réparation de tampons - 12 divers maçonneries

Le nombre total d'intervention en chantiers baisse suite à une diminution des mises à la cote en régie.

5.8.6 BILANS D'AUTOSURVEILLANCE

Un marché de prestations est en cours avec le SATESE pour le contrôle de l'exploitation des stations d'épuration :

- ✓ Réalisation des bilans 24h règlementaires pour les stations de capacité < 2 000 EH,
- ✓ une visite analyse sur chaque station < 2 000 EH qui n'a pas de bilan 24h obligatoire,
- ✓ audit des dispositifs d'autosurveillance pour les stations et réseaux de capacité > 2 000 EH.

LISTE DES OUVRAGES AYANT FAIT L'OBJET D'UN BILAN D'AUTOSURVEILLANCE EN 2025 :

BILAN 24h < 2 000 EH	AUDIT STEP > 2 000 EH	AUDIT RESEAU > 2 000 EH
STEP Vion STEP Sécheras STEP Colombier le Vieux (Bargay) STEP Etables STEP Beaumont Montoux STEP Chanos Curson STEP Chantemerle les blés STEP Saint Victor Bourg	Charmes sur l'Herbasse _ Champos Tournon sur Rhône Tain l'Hermitage	Tournon sur Rhône Tain l'Hermitage

Pour chaque ouvrage, le rapport d'audit est adressé au Service de Police de l'eau qui statue sur la conformité de l'équipement par rapport à la réglementation.

LISTE DES STATIONS D'EPURATION AVEC UNE NON-CONFORMITE REGLEMENTAIRE EN 2025 :

1 ouvrage concerné (sous réserve du retour du Service de Police de l'Eau – encours) :

- STEP Chantemerle les blés : dépassement des valeurs de seuils sur l'Azote Global.

Quatre stations d'épuration seront réhabilitées dans les années à venir :

- ✓ Colombier le jeune
- ✓ Etables
- ✓ Saint Barthélémy le Plain
- ✓ Lemps

5.8.7 CAS DES STATIONS D'EPURATION DE CAPACITE > 2000 EQUIVALENTS HABITANTS

Deux stations d'épuration exploitées en régie ont une capacité de traitement > 2000 EH, ce qui implique une autosurveillance permanente.

-  STEP de Champos – 2500 EH
-  STEP de St Donat – 7000 EH

Nous présentons ci-après la synthèse des résultats du rapport annuel adressé au service de Police de l'eau.

5.8.7.1 STEP de St Donat

N°	Date de début	Date de fin	Durée	Situation inhabituelle (oui/non)	Type et description de l'évènement (arrêt programmé, opération de maintenance, incident ...)	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
1	30/05/2024	Toujours en cours		Oui	Arrêt de l'agitateur horizontal suite à la chute de la barre de fixation dans le bassin d'aération – impossible de remettre en place l'agitateur avec un BA en eau	Aucun impact – bilans 24h conformes	-
Travaux programmé prévu en 2026							

Pas de faits marquants en 2025.

La vidange du bassin d'aération et la remise en route de l'agitateur horizontal est prévu sur 2026. Un porter à connaissance a été transmis au service Police de l'eau le 22/07/2025 pour cette opération.

BILAN DES TRAVAUX REALISES SUR LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Localisation	Nature des travaux ou intervention
Air industriel	Remplacement du compresseur – 10/01/2025
Eau industrielle	Remplacement de l'électrovanne
Clarificateur	Remplacement du moteur électrique du pont clarif – 17/01/2025
Boues	Remplacement de la SENSORPROM du débitmètre extraction des boues – 30/01/2025
Désodorisation	Remplacement du disjoncteur moteur du ventilateur n°1 – 19/02/2025
Divers	Révision des motoréducteurs du dégrilleur grossier, du classificateur et du dégrilleur fin
Sable	Remplacement des barres de guidage du classificateur – 15/12/2025
Bassin d'aération	Remplacement du surpresseur n°1 – 17/03/2025
	Remplacement du câble commande de l'agitateur grande pale n°2 – 30/04/2025
	Maintenance du surpresseur n°2 – 26/11/2025
	Réparation du surpresseur n°3 afin de le rajouter dans la chaîne d'aération (prévu en 2026) – 26/11/2025

Un contrôle annuel est réalisé par l'entreprise SAUR pour la maintenance électrique des ouvrages (puissance, disjonction, In, contrôle du programme Sofrel, départ d'alarme...).

EVOLUTIONS DES VOLUMES TOTAUX ANNUELS ENTRANT ET SORTANT

	2021	2022	2023	2024	2025	Diff. An/An-1 (%)
Pluviométrie (mm)	1 054	760.80	1159.40	832.27	918,45	10%
Entrée A3 (m³)	288 698	253 675	302 379	324 453	303 111	-7%
Sortie A4 (m³)	294 688	269 172	328 952	360 867	330 568	-8%
Déversoir en tête de station A2 (m³)	4	256	928	639	1 999	213%
By-pass A5 (m³)	20 907	10 973	26388	13 285	11 234	-15%

L'année 2025 a été marqué par une pluviométrie proche de la normale.

RECAPITULATIF ANNUEL DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE TRAITEMENT ET EVALUATION DE LA CONFORMITE

		MES	DCO	DBO5	NGL	NTK	N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		1556									
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		241.33									
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	12	12	12	4	4	4	4	4	4	
	Nombre de mesures réalisées	12	12	12	10	10	10	10	10	10	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	98	10.74	95	18.63	96	2.91	75	9.95	84	5.92
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	9	9	9	8	8	8	8	8	8	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	96	3.23	95	7.1	96	3.22	89	6.77	96	3.24
	Valeur réductrice (1)	85	250	50	30	20					4
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réductrice	0	0	0	0	0					0
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	90	35	80	110	80	25	70	15	75	10
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	2	2	2	2	2	2				2
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0	0	0	0	0	0				0
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle										

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de rouvrage ou à défaut par l'arrêté du 22 juin 2007. (2) : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation (*), dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement.

(*) Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 15 de l'arrêté du 22/06/2007.

5.8.7.2 STEP de Champos

BILAN DES TRAVAUX REALISES SUR LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Localisation	Nature des travaux ou intervention
Boues	Remplacement de la pompe polymère n°2 – 17/01/2025
Poste à flottants	Remplacement de la pompe VOGELSANG – 06/06/2025
Boues	Remplacement du stator de la pompe polymère n°1 – 08/08/2025
Boues	Remplacement du stator de la pompe polymère n°2 – 08/08/2025
Eau industrielle	Remplacement du capteur de pression du groupe des surpresseurs – 14/08/2025
Boues	Remplacement de l'électrovanne d'eau potable de la préparation polymère – 21/08/2025
Eau industrielle	Remplacement du filtre de l'eau industrielle par un filtre automatique

Un contrôle annuel est réalisé par l'entreprise SAUR pour la maintenance électrique des ouvrages (puissance, disjonction, In, contrôle du programme Sofrel, départ d'alarme...).

EVOLUTIONS DES VOLUMES TOTAUX ANNUELS ENTRANT ET SORTANT

	2021	2022	2023	2024	2025	Diff. An/An-1 (%)
Pluviométrie (mm)	1 155	795	959.45	950.89	938.53	-1%
Entrée A3 (m³)	96 040	88 486	95 630	96 239	95 940	-2%
Sortie A4 (m³)	97 457	91 174	98 076	99 897	92 740	-7%
Déversoir en tête de station A2 (m³)	1 665	382	2 432	102	205	+101%
By-pass A5 (m³)	1 595	844	0	566	844	+49%

L'année 2025 a été marquée par une pluviométrie proche de la normale avec des événements pluvieux très intense.

Les volumes en entrée de station restent stables par rapport aux années précédentes.

Les déversements au point A2 ont fortement diminué ces dernières années grâce à la remise en service de la pompe de restitution du bassin d'orage, désormais mobilisée même lors de pluies peu significatives. Par ailleurs, l'installation d'un réarmement automatique dans l'armoire électrique a permis de limiter les volumes déversés, sans pour autant réduire sensiblement le nombre d'événements, la station de traitement des eaux usées étant régulièrement affectée par des microcoupures en période pluvieuse ou orageuse.

départ d'alarme...).

RECAPITULATIF ANNUEL DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE TRAITEMENT ET EVALUATION DE LA CONFORMITE

		MES		DCO		DBO5		NGL		NTR		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/s)		529														
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		97.90														
Ensemble des	Nombre réglementaire de mesures par an (1)	12		12		12		12		12		12	12	12	12	
	Nombre de mesures réalisées	12		12		12		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	98	3.56	96	16.83	98	3.06	92	4.89	96	1.94	0.7	0.08	2.87	45	3.93
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	12		12		12		12		12		12	12	12	12	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	98	3.56	96	16.83	98	3.06	92	4.89	96	1.94	0.7	0.08	2.87	45	3.93
	Valeur réductrice (1)		85		250		90									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réductrice	0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière	90	35	75	125	80	25	70	20		15	10				2 kg/j
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)	2		2		2		2		2		2			2	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)	0		0		0		0		0		0			0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui				Oui	
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		CONFORME														

(1) : ces valeurs sont déterminées par l'arrêté d'autorisation de l'ouvrage ou à défaut par l'arrêté du 22 juin 2007. (2) : le nombre de résultats non conformes aux valeurs limites est égal au nombre de mesures, réalisées dans des conditions normales d'exploitation (*), dont les résultats sont non conformes à la fois à la valeur limite en concentration et en rendement (*). Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art 15 de l'arrêté du 22/06/2007.

5.9 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CAS DES COMMUNES EN DSP

Pour mémoire, le délégataire a remis pour chaque service, un RAD (Rapport Annuel du Délégué) reprenant l'activité 2025 liée à l'exploitation des réseaux et ouvrages.

Les tableaux ci-après présentent l'extraction de quelques données issues des RAD 2025.

SYNTHESE DE DONNEES ASSAINISSEMENT ISSUE DES RAD 2025 :

Commune	Nombre d'abonnés	Capacité de la station d'épuration	Conformité performances des ouvrages d'épuration	Quantité de boues évacuées
Erôme	367	750 EH	Conforme	0,9 t de MS
Mauves	628	800 EH	Conforme	0,52 t de MS
Plats	260	650 EH	Conforme	NC
Pont de l'Isère	1 496	NC	Conforme	NC
Serves / Rhône	315	750 EH	Conforme	0,159 t de MS
Tain l'Hermitage	3 259	19 500 EH	Non conforme	104,1 t de MS
Tournon (STEP)	5 678	25 500 EH	Conforme	107,2 t de MS

Pour rappel la population desservie par un système d'assainissement (réseau + station) en DSP est de 14 550 habitants.

Nota : La station d'épuration de Tournon est également en DSP mais les abonnés sont rattachés au réseau, exploité en régie.

5.10 SERVICE EAU POTABLE – COMMUNES EN REGIE

LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE EXPLOITEES EN REGIE :

- Surveillance de 3 ressources d'eau potable pour 711 721 m³ produits,
- Exploitation / surveillance de 11 réservoirs d'eau potable (~ 3700 m³ de stockage),
- Exploitation de 6 stations de pompage + 4 surpresseurs en eau potable,
- Exploitation des réseaux d'eau potable 116 km de réseaux + 6 170 branchements.

5.10.1 NOMBRE D'ABONNES ET POPULATION DESSERVIE

DONNEES INSEE 1^{ER} JANVIER 2025 : DATE DE REFERENCE STATISTIQUE INSEE 2022.

Population municipale territoire ARCHE Agglo 59 206 habitants

27

L'indicateur de performance D101.0 concerne la **population permanente et saisonnière desservie** par le réseau d'eau potable.

POPULATION DESSERVIE : INDICATEUR DE PERFORMANCE D101.0

Unité de distribution	Nombre d'abonnés 2025	D101.0 Population desservie
Tournon sur Rhône	5 959 ab.	13 700 habitants
Pailharès	207 ab	480 habitants
Communes en DSP (pour mémoire)	648 + 3 321 = 3 969 ab	9 130 habitants

Nota : il est considéré un ratio de 2,3 personnes par abonné.

5.10.2 PRODUCTION D'EAU POTABLE

TOURNON-SUR-RHONE

L'eau est prélevée sur le site protégé de l'Observance, par la station du stade, disposant d'un puits de 10 mètres de profondeur (puits de l'Observance).

La nappe phréatique exploitée, est alimentée par le bassin versant du Doux, en limite de la confluence avec le Rhône.

Les périmètres de protection sont instaurés depuis la Déclaration d'Utilité Publique du 13 juillet 1984.

Afin de mettre à jour l'arrêté préfectoral du 13/07/1984, selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un nouvel arrêté préfectoral a été délivré le 22 septembre 2010.

PAILHARES

Captage de la Seigne (2002) – au niveau du Col du Buisson. Ce captage est autorisé par Arrêté de 2006. La source était donnée pour un étiage de ~ 1,6 m³/h.

Captage de Baud (1972) < 43 m³/jour, situé au-dessus du village. Ce captage est autorisé par Arrêté de 2006.

SYNTHESE DES VOLUMES PRODUITS :

Captage	Volume prélevé en 2025	Volume prélevé en 2024
Tournon - Observance	700 883 m ³	744 992 m ³
Pailhares – La Seigne	10 634 m ³	10 325 m ³
Pailhares - Baud		

TOURNON – PLATEAU DE PIERRE - COMPARAISON DES VOLUMES VENDUS AUX IRRIGANTS :

Volume	en 2025	en 2024
Volumes vendus aux irrigants	27 981 m ³	20 329 m ³

5.10.3 VOLUMES D'EAU ACHETES EN GROS

VOLUME ANNUEL D'ACHAT D'EAU :

Point d'achat en gros	Volume acheté en 2025	Volume acheté en 2024
Tournon – Secours Ville	0 m ³	0 m ³
Tournon – Plateau de Pierre	204 m ³	0 m ³
Pailharès (transport camion citernes depuis SIE Cance Doux – St Félicien)	120 m ³	0 m ³

28

Sur Tournon, il existe deux interconnexions avec le Syndicat Cance Doux.

Pas de maillage existant sur le réseau de Pailharès pour un secours ou un achat d'eau.

5.10.4 VOLUMES COMPTABILISES ET VENDUS

Les données concernent la période de consommation 2025, comprise entre les deux dates médianes des campagnes de relève 2024 et 2025 :

- ✓ Tournon : d'octobre 2024 à octobre 2025 (facturation fin décembre 2025),
- ✓ Pailharès : de septembre 2024 à septembre 2025 (facturation en novembre 2025).

SYNTHESE DES VOLUMES ANNUELS CONSOMMES AVEC COMPTAGE :

Unité de distribution	Volumes comptabilisés 2025	Volumes comptabilisés 2024
Tournon sur Rhône	600 315 m ³	587 504 m ³
Pailharès	9 132 m ³	9 305 m ³

5.10.5 VOLUMES CONSOMMES AUTORISES SANS COMPTAGE

Les volumes autorisés sans comptage sont ceux utilisés par des usagers connus et autorisés. Il s'agit principalement des essais de poteaux incendie, des bornes fontaines sans compteur, des manœuvres incendie, des chasses d'eau vers le réseau d'assainissement...

Ces volumes sont estimés. Ils sont pris en compte dans le calcul du rendement des réseaux (cf. § suivant)

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES SANS COMPTES

Unité de distribution	Volumes sans comptage 2025	Volumes sans comptage 2024
Tournon sur Rhône	0 m ³	1 500 m ³
Pailharès	0 m ³	30 m ³

5.10.6 VOLUMES DE SERVICE

Les volumes de service sont les volumes utilisés pour l'exploitation du réseau de distribution. Il s'agit principalement des lavages de réservoirs, des purges de réseaux, désinfection après travaux...

Ces volumes sont estimés. Ils sont pris en compte dans le calcul du rendement des réseaux (cf. § suivant)

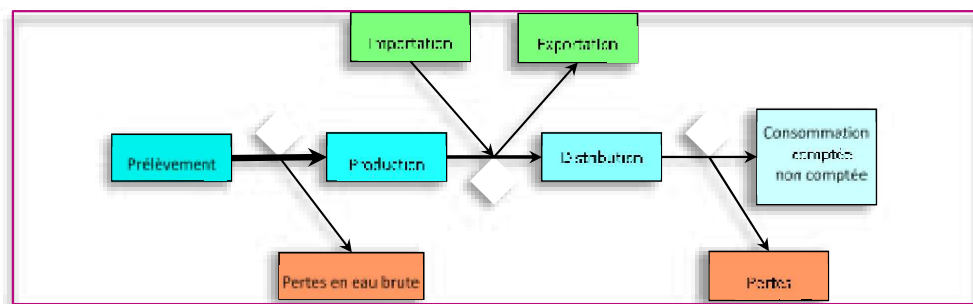
ESTIMATION DES VOLUMES DE SERVICE

Unité de distribution	Volumes de service 2025	Volumes de service 2024
Tournon sur Rhône	5 984 m ³	6 206 m ³
Pailharès	164 m ³	56 m ³

5.10.7 CALCUL DES PERTES ET DES RENDEMENTS DES RESEAUX

L'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement définit précisément trois indicateurs qualifiant le rendement du réseau de distribution :

- ✓ le rendement du réseau de distribution,
- ✓ l'indice linéaire des volumes non comptés,
- ✓ l'indice linéaire de pertes en réseaux.



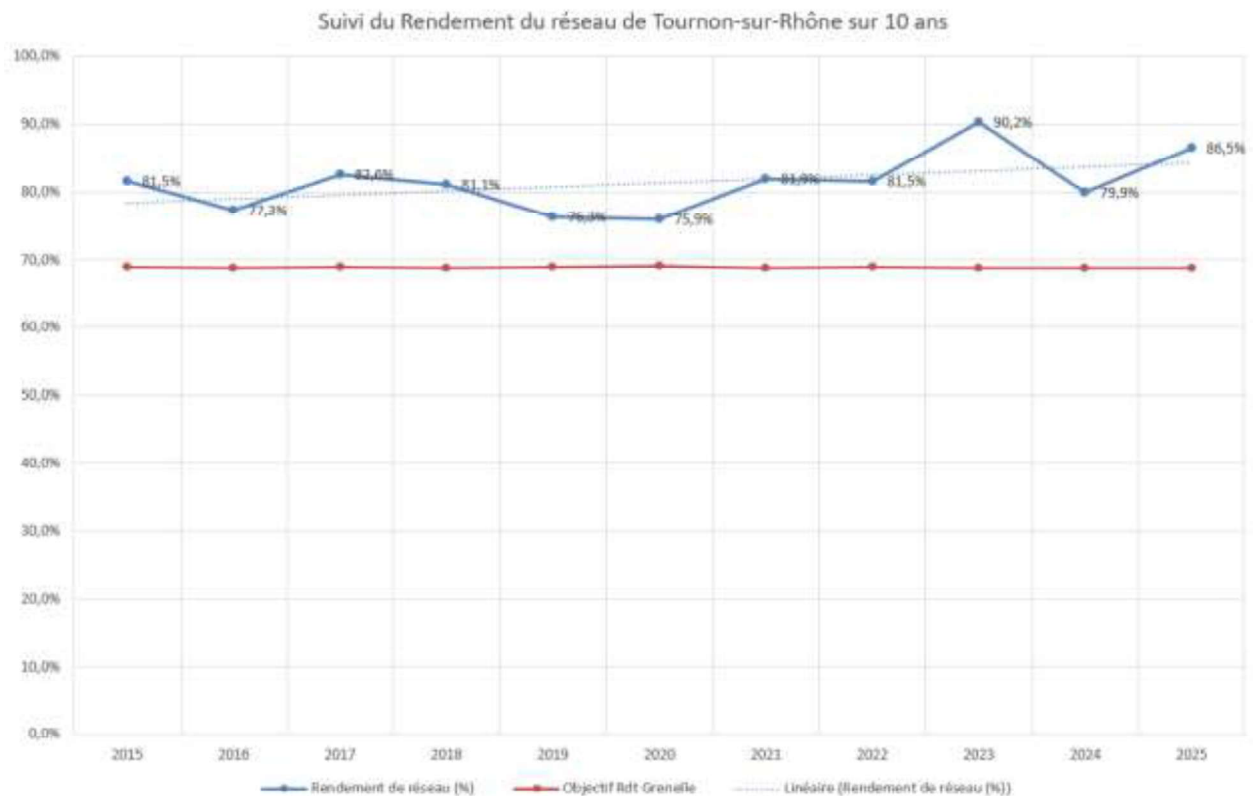
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION :

Cet indicateur représente le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) + le volume non compté utilisé pour la gestion du service et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

RENDEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE : INDICATEUR DE PERFORMANCE D104.3

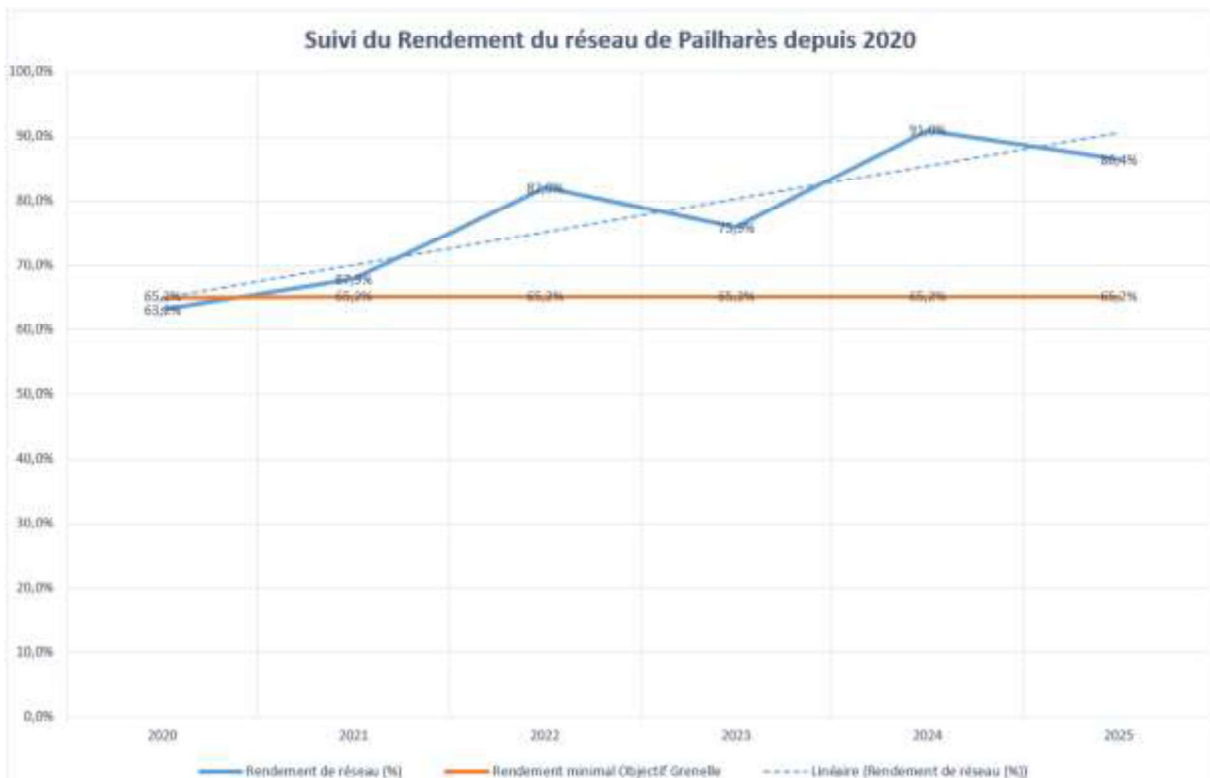
Unité de distribution	Rendement net 2025	Rendement net 2024
Tournon sur Rhône	86,5 %	80 %
Pailharès	86,4 %	91 %

Courbe de tendance du suivi des rendements Réseau sur Tournon-sur-Rhône :



30

Courbe de tendance du suivi des rendements Réseau de Pailharès :



INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES :

Cet indicateur évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations, la somme des pertes par fuites et des volumes consommés sur le réseau qui ne font pas l'objet d'un comptage.

INDICE LINEAIRE DE VOLUMES NON COMPTES : INDICATEUR DE PERFORMANCE P105.3

Unité de distribution	Indice de volumes non comptés 2025	Indice de volumes non comptés 2024
Tournon sur Rhône	3,2 m ³ /km/jour	5,0 m ³ /km/jour
Pailharès	0,15 m ³ /km/jour	0,1 m ³ /km/jour

INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU :

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes sur le réseau de distribution (fuites, vols d'eau, défauts de comptage...).

31

INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU : INDICATEUR DE PERFORMANCE D106.3

Unité de distribution	Indice de pertes 2025	Indice de pertes 2024
Tournon sur Rhône	3 m ³ /km/jour	4,8 m ³ /km/jour
Pailharès	0,13 m ³ /km/jour	0,1 m ³ /km/jour

En 2025, les pertes sont évaluées à :

- 94 962 m³/an sur Tournon, soit 10,8 m³/h de fuites ou pertes non comptées.
- 1 458 m³/an sur Pailhares, soit 170 litres/h de fuites ou pertes non comptées.

LISTE DES FUITES REPARÉES SUR L'EXERCICE 2025 :

Année	Date intervention	Département	Commune	Adresse	Type (Casse, fuite, cpt "à retirer ? Trop ?)
2025	25/06/2025	Ardèche	PAILHARES	Viré Fourche	Réparation fuite T major stop (ventouse)
2025	30/06/2025	Ardèche	PAILHARES	Montée de l'Eglise	Réparation fuite branchement AEP
2025	12/08/2025	Ardèche	PAILHARES	5 place du Fort	Réparation fuite branchement AEP
2025	01/01/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	51 route de Lamastre	Réparation fuite AEP
2025	15/02/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	17 bis route de Lamastre	Réparation fuite AEP
2025	30/03/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	rue de l'Hôpital	Suppression plomb fuite AEP
2025	05/05/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	2 rue de Berne	Réparation fuite AEP
2025	26/05/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	3 rue de Felbach	Réparation fuite AEP suppression plomb
2025	26/05/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	6 rue de Felbach	Réparation fuite AEP réparation fuite cpt général
2025	31/07/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	rue de l'île	Renouvellement vanne sectionnement AEP
2025	01/10/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	ZA Cornilhac (expédition Trigano)	Réparation fuite AEP sur coude DN 100 (Sogea)
2025	19/12/2025	Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	5 rue Lamartine	Réparation fuite réseau AEP

5.10.8 QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le contrôle réglementaire de la qualité de l'eau potable est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui réalise des analyses tout au long de l'année.

En complément, le service assure également un contrôle régulier de la qualité des eaux, appelé «autocontrôle».

La présence de ces paramètres à des concentrations supérieures aux limites définies par la réglementation, peut constituer un danger pour la santé du consommateur.

5.10.8.1 Taux de conformité des paramètres microbiologiques

Cet indicateur définit le taux de conformité des paramètres permettant d'évaluer la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine.

TAUX DE CONFORMITE MICROBIOLOGIE : INDICATEUR DE PERFORMANCE P101.1

Unité de distribution	Nombre de prélèvements effectués en 2025	Nb de prélèvements conformes	P101.1 Taux de conformité Microbiologie
Tournon sur Rhône	26	26	100 %
Pailharès	9	9	100 %

32

5.10.8.2 Taux de conformité des paramètres physico-chimiques

Cet indicateur définit le taux de conformité des paramètres permettant d'évaluer la qualité physico-chimique de l'eau destinée à la consommation humaine.

TAUX DE CONFORMITE MICROBIOLOGIE : INDICATEUR DE PERFORMANCE P102.1

Unité de distribution	Nombre de prélèvements effectués en 2025	Nb de prélèvements conformes	P102.1 Taux conformité Physico-chimie
Tournon sur Rhône	34	34	100 %
Pailharès	9	9	100 %

5.10.8.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource

Cet indicateur fourni par l'A.R.S. donne, en %, le niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection de la ressource.

INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE : INDICATEUR DE PERFORMANCE VP193

Unité de distribution	VP193 Indice de protection de la ressource
Tournon sur Rhône -Observance	80 %
Pailharès – Baud	80 %
Pailhares – La Saigne	80 %

5.10.9 ENERGIE

Le tableau suivant présente les consommations d'énergie calculées à partir de la facturation du distributeur pour l'ensemble du contrat au cours de l'exercice.

INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE : INDICATEUR DE PERFORMANCE VP193

Unité de distribution	Energie consommée en kW	Coût de l'énergie sur l'exercice	Coût au m ³ consommé
Tournon sur Rhône	64 459 kW	62 694 €HT	10,3 cts €TTC/m ³
Pailharès	7 417 kW	2 244 €HT	24,1 cts €TTC/m ³

5.10.10 INTERVENTIONS COURANTES EAU POTABLE

En 2025, chaque ouvrage fait l'objet à minima d'un passage hebdomadaire de surveillance et d'exploitation courante.

5.10.11 INTERVENTIONS EN ASTREINTE

SYNTHESE DES INTERVENTIONS EN ASTREINTE EAU POTABLE :

Nombre interventions 2025	Nombre d'heures d'astreinte 2025	Nombre interventions 2024	Nombre d'heures d'astreinte 2024
40 interventions	80 heures	52 interventions	85 heures

33

Le tableau suivant présente la typologie des sorties en astreinte pour le service d'eau potable :

	Pailharès	Tournon Sur Rhône
Alarmes	2	6
Fuite domaine public	1	7
Fuite privative		2
Intervention réseau AEP	3	4
Manque d'eau	11	2
Problème pression		2
Total	17	23

5.10.12 RELEVES DE COMPTEURS

SYNTHESE DES INTERVENTIONS POUR LES RELEVES DE COMPTEURS :

Service Eau potable	2025	2024
Nombre de jours de relèves de compteurs	96,5	100

5.10.13 INTERVENTIONS EN CHANTIER

En 2025, l'équipe d'exploitation est intervenue pour des chantiers en terrassement visant, soit à la création de branchements, soit à la réparation de fuites.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT REALISES PAR LE SERVICE EAU POTABLE :

Service Eau potable	2025	2024
Nombre d'interventions en chantier de terrassement	11 branchements 7 réparations de fuites + 15 travaux divers	33 branchements ou réparations de fuites + 12 Mises à la côte / reprises de bouches à clé

Diminution du nombre de chantier sur réseau en régie (augmentation des travaux sur ouvrages).

5.11 SERVICE EAU POTABLE – CAS DES COMMUNES EN DSP

Pour mémoire, le délégataire a remis pour chaque service, un RAD (Rapport Annuel du Délégitaire) reprenant l'activité 2025 liée à l'exploitation des réseaux et ouvrages.

Les tableaux ci-après présentent l'extraction de quelques données issues des RAD 2025.

SYNTHESE DE DONNEES EAU POTABLE ISSUE DES RAD 2025 :

Commune	Nombre d'abonnés	Volumes mis en distribution	Volumes comptés	Indice linéaire de pertes	Rendement du réseau
Mauves	648	58 885 m ³	51 308 m ³	1,69 m ³ /km/j	88,6 %
Tain l'Hermitage	3 321	542 012 m ³	452 396 m ³	5,44 m ³ /km/j	84,1 %
TOTAL	3 969				

Les paramètres microbiologiques et physicochimiques sont à 100 % de conformité sur l'année 2025.

5.12 SUIVI DE L'ACTIVITE SPANC

Le SPANC contrôle les installations d'assainissement non collectif sur le territoire d'ARCHE Agglo ; il assiste les abonnés dans leurs démarches :

- ✓ Conception d'un projet de nouvelle installation,
- ✓ Réhabilitation de filière,
- ✓ Entretien de filière.

Le SPANC réalise également les diagnostics périodiques des installations existantes afin de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des filières d'assainissement autonome.

NOMBRE D'INSTALLATIONS RECENSEES PAR COMMUNE EN 2025 :

Étiquettes de lignes	Dossier usager
ARLEBOSC	193
ARTHEMONAY	168
BATHERNAY	91
BEAUMONT-MONTEUX	182
BOUCIEU-LE-ROI	92
BOZAS	164
BREN	131
CHANOS-CURSON	127
CHANTEMERLE-LES-BLES	179
CHARMES-SUR-L'HERBASSE	146
CHAVANNES	59
CHEMINAS	133
COLOMBIER-LE-JEUNE	180
COLOMBIER-LE-VIEUX	222
CROZES-HERMITAGE	96
EROME	80
ETABLES	126
GERVANS	17
GLUN	34
LA ROCHE-DE-GLUN	262
LARNAGE	129
LEMPES	117
MARGES	243
MARSAZ	164
MAUVES	36
MERCUROL-VEAUNES	538
MONTCHENU	199
PAILHARES	171
PLATS	129
PONT-DE-L'ISERE	119
SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	254
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	354
SAINT-FELICIEN	247
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	86
SAINT-VICTOR	335
SECHERAS	95
SERVES-SUR-RHONE	41
TAIN-L'HERMITAGE	34
TOURNON-SUR-RHONE	173
VAUDEVANT	101
VION	76
(vide)	3
Total général	6326

Nous présentons, ci-après, le nombre de contrôles réalisés en 2025, tout type de contrôle confondu.

NOMBRE DE CONTROLES REALISES PAR COMMUNE EN 2025 :

Communes	2025
ARLEBOSC	5
ARTHEMONAY	11
BATHERNAY	41
BEAUMONT-MONTEUX	11
BOUCIEU-LE-ROI	4
BOZAS	4
BREN	3
CHANOS-CURSON	9
CHANTEMERLE-LES-BLES	6
CHARMES-SUR-L'HERBASSE	7
CHAVANNES	2
CHEMINAS	4
COLOMBIER-LE-JEUNE	11
COLOMBIER-LE-VIEUX	42
CROZES-HERMITAGE	6
EROME	3
ETABLES	8
GERVANS	9
GLUN	3
LA ROCHE-DE-GLUN	8
LARNAGE	16
LEMPES	6
MARGES	62
MARSAZ	4
MAUVES	
MERCUROL-VEAUNES	27
MONTCHENU	14
PAILHARES	7
PLATS	7
PONT-DE-L'ISERE	3
SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	7
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	20
SAINT-FELICIEN	6
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	4
SAINT-VICTOR	17
SECHERAS	10
SERVES-SUR-RHONE	3
TAIN-L'HERMITAGE	3
TOURNON-SUR-RHONE	6
VAUDEVANT	1
VION	12
(vide)	
Total général	432

6. ELEMENTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS : EXERCICE 2025

6.1 MONTAGE DES BUDGETS

Le financement d'un service public par un système de redevance implique d'équilibrer le budget en recettes et en dépenses et de spécialiser le budget du service. Les recettes générées pour l'activité devant en couvrir les dépenses. **C'est un SPIC (Service Public à Caractère Industriel et Commercial).**

6.2 PRESENTATION DES BUDGETS ET DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

6.2.1 EAU POTABLE

	Section d'exploitation		Section d'investissement		Vue d'ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget primitif 2025	3 344 486,76 €	3 344 486,76 €	1 763 772,00 €	1 763 772,00 €	5 108 258,76 €	5 108 258,76 €
BP + DM & Budget supplémentaires	- 2 031,27 €	- 2 031,27 €	- 48 870,00 €	- 48 870,00 €	- 50 901,27 €	- 50 901,27 €
Budget total 2025	3 342 455,49 €	3 342 455,49 €	1 714 902,00 €	1 714 902,00 €	5 057 357,49 €	5 057 357,49 €
Résultats reportés de n-1		725 301,76 €	390 276,35 €			335 025,41 €
Réalisé sur l'exercice (Compte adm.)	2 214 141,93 €	2 542 480,90 €	760 316,04 €	579 818,18 €	2 974 457,97 €	3 122 299,08 €
Solde de l'exercice 2025		328 338,97 €	180 497,86 €			147 841,11 €
Résultats de clôture cumulés		1 053 640,73 €	570 774,21 €			482 866,52 €

37

6.2.2 ASSAINISSEMENT REGIE INTERCOMMUNALE YC SPANC

	Section d'exploitation		Section d'investissement		Vue d'ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget primitif 2025	5 791 325,60 €	5 791 325,60 €	3 726 080,00 €	3 726 080,00 €	9 517 405,60 €	9 517 405,60 €
BP + DM & Budget supplémentaires	- 23 224,79 €	- 23 224,79 €	- 40 573,00 €	- 40 573,00 €	- 63 797,79 €	- 63 797,79 €
Budget total 2025	5 768 100,81 €	5 768 100,81 €	3 685 507,00 €	3 685 507,00 €	9 453 607,81 €	9 453 607,81 €
Résultats reportés de n-1		1 297 887,60 €		436 068,69 €		1 733 956,29 €
Réalisé sur l'exercice (Compte adm.)	4 305 328,79 €	4 127 394,78 €	2 172 856,66 €	1 761 975,00 €	6 478 185,45 €	5 889 369,78 €
Solde de l'exercice 2025	177 934,01 €		410 881,66 €		588 815,67 €	- €
Résultats de clôture cumulé		1 119 953,59 €		25 187,03 €		1 145 140,62 €

6.2.3 VOLET SPANC

Depuis 2025, le Service du SPANC est suivi par une comptabilité analytique au sein du budget de l'Assainissement collectif.

Le calcul de l'épargne brute annuelle du SPANC est présenté ci-dessous.

6.3 EPARGNE BRUTE ANNUELLE PAR BUDGET

Il s'agit de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, de la section de Fonctionnement (exploitation) pour chaque service.

L'épargne brute (ou autofinancement) représente l'excédent résultant de la section de fonctionnement, utilisable pour financer les opérations d'investissements (remboursement du capital de la dette, dépenses nouvelles d'équipement).

Cette donnée inclut les charges et produits exceptionnels + charges financières (intérêt d'emprunt).

6.3.1 SERVICE EAU POTABLE

Calcul Epargne issu du compte administratif

Exercice 2025	Recettes - Dépenses réelles	dont reversements au budget Assainissement	
Recettes réelles (Fonctionnement)	2 481 661,82 €	917 447,32 €	
Dépenses réelles (Fonctionnement)	1 962 648,94 €	917 447,32 €	
Epargne brute Service Eau potable	519 012,88 €		- €

Le budget de l'eau inclut les recettes de l'assainissement pour les communes de Tournon et Pailhares (émission d'une seule facture Eau et Assainissement). Ces recettes sont reversées en fin d'exercice vers le budget de l'assainissement. Cette écriture comptable (917 447,32 €HT en 2025) s'équilibre donc en recettes et dépenses sur le budget de l'eau potable mais vient « gonfler » artificiellement les recettes et dépenses de fonctionnement.

Nous proposons de corriger les valeurs pour une meilleure appréhension des données.

Exercice 2025 - Hors Flux de versements au budget Assainissement	Recettes - Dépenses réelles	dont redevances "factures d'eau"	dont recettes liées au transfert d'excédents communaux
Recettes réelles (Fonctionnement)	1 564 214,50 €	1 081 035,42 €	- €
Dépenses réelles (Fonctionnement)	1 045 201,62 €		
Epargne brute Service Eau potable	519 012,88 €		

38

6.3.2 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exercice 2025	Recettes - Dépenses réelles	dont redevances "factures d'eau"	dont recettes liées au transfert d'excédents communaux
Recettes réelles (Fonctionnement)	3 555 006,95 €	2 957 852,75 €	Fin en 2024
Dépenses réelles (Fonctionnement)	2 689 316,38 €		
Epargne brute Service assainissement collectif	865 690,57 €		

6.3.3 SERVICE SPANC

Exercice 2025	Recettes - Dépenses réelles
Recettes réelles (Fonctionnement)	126 938,06 €
Dépenses réelles (Fonctionnement)	201 447,94 €
Epargne brute SPANC	- 74 509,88 €

6.4 ETAT DE LA DETTE PAR BUDGET

6.4.1 SERVICE EAU POTABLE

Exercice 2025	Capital de la dette au 31/12/N	Capital remboursé	Intérêts remboursés	Montant emprunté
Budget Eau potable Régie intercommunale	1 740 161,75 €	226 380,54 €	60 528,59 €	- €
Budget Eau potable Autorité de gestion	32 205,87 €	5 970,55 €	1 314,38 €	- €
Etat de la dette : service Eau potable	1 772 367,62 €	232 351,09 €	61 842,97 €	- €

Durée d'extinction de la dette : cet indicateur présente la durée théorique de remboursement de la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'épargne brute.

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE – BUDGETS EAU POTABLE - EXERCICE 2025 :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Indicateur de performance D153.2 : Durée d'extinction de la dette	3,4 ans	4,5 ans

L'indicateur « Durée d'extinction de la dette » s'améliore entre les deux exercices. Cela est due principalement à une amélioration de l'épargne brute entre les 2 exercices (+72 k€HT).

6.4.2 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

39

Exercice 2025	Capital de la dette au 31/12/N	Capital remboursé	Intérêts remboursés	Montant emprunté
Budget Assainissement Régie intercommunale	5 281 972,56 €	540 808,24 €	183 886,96 €	- €
Budget Assainissement Autorité de gestion	269 658,08 €	25 421,45 €	12 785,62 €	- €
Etat de la dette : service Assainissement Collectif	5 551 630,64 €	566 229,69 €	196 672,58 €	- €

Durée d'extinction de la dette : cet indicateur présente la durée théorique de remboursement de la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'épargne brute.

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE – BUDGETS ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025 :

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Indicateur de performance D256.2 : Durée d'extinction de la dette	6,4 ans	5 ans

Pour le budget Assainissement, on a une dégradation de l'épargne brute par rapport à 2024 (-364 k€) liée d'une part à l'intégration du budget SPANC (-74 k€) et d'autre part à un déficit important de recettes sur la redevance PFAC : 510 k€ en 2024 et 270 k€ en 2025, soit -240 k€.

6.4.3 SERVICE SPANC

Pas de dette.

6.5 MONTANT DES IMPAYES

L'un des indicateurs financiers concerne le montant restant impayés au 31/12/2025 (en €TTC) sur les factures d'eau ou d'assainissement émises sur l'exercice précédent (2024).

Nous nous sommes rapprochés des services du Trésor public pour calculer cet indicateur.

Nous avons pu calculer cet indicateur par budget et non par service (le budget « eau potable » inclut une part des redevances « assainissement » qui sont reversées en fin d'exercice via une écriture comptable).

MONTANT DES IMPAYES SUR EXERCICE PRECEDENT – PAR BUDGET :

Exercice 2025 - Impayés sur exercice 2024	Budget Eau potable Régie	Budget Assainissement Régie	SPANC
Montants des recettes totales émises en 2024 (<i>Attention en HT yc DSP</i>)	2 340 360,73 €	3 587 111,73 €	127 497,10 €
Factures d'eau ou d'assainissement émises en 2024, en € TTC :	2 090 951,66 €	917 265,70 €	127 497,10 €
Montants des impayés au 31/12/2025 sur exercice 2024	142 181,68 €	32 779,92 €	7 162,48 €
Taux d'impayés sur l'exercice	6,8%	3,6%	5,6%

6.6 INVESTISSEMENTS REALISES EN 2025

Nous présentons ci-dessous les dépenses d'investissements mandatées sur l'exercice 2025.

6.6.1 SERVICE EAU POTABLE

Nature de l'opération	Commentaire	Linéaire de réseau renouvelé sur l'exercice 2025	Montant mandaté sur l'exercice 2025
Divers (rachat véhicule + matériel de nettoyage des réservoirs + matériel informatique)	Divers matériel de service		4 567,41 €
Travaux sécurisation ouvrage AEP	Réservoir Baux		1 432,28 €
Travaux Création réseau AEP Chemin de Halage	Moe & fin des travaux 2024		63 542,36 €
Travaux Renouvellement réseau AEP Avenue St Joseph	Moe		700,00 €
Travaux Renouvellement réseaux AEP Rue Jules Nadi	Moe & Travaux	305 ml Fonte 60mm 5 ml Pehd 63mm 15 ml Pehd 50 mm 16 brchts	128 453,70 €
Travaux Renouvellement réseaux AEP Rue Friol	Moe	Etude PRO	3 121,12 €
Etude préliminaire prodécure DUP AEP captage près vert	Etude		4 090,00 €
Sectorisation réseau Eau Potable	Solde travaux 2024		37 186,09 €
Travaux Dévoiement réseau Chemin du Berthier	Moe & Travaux	51 ml Fonte 125mm 2 ml Fonte 100mm 3 ml Fonte 60mm 3 ml Pehd 63mm	26 550,90 €
Travaux Renouvellement réseau AEP Chemin du Marquis	Moe	Etude PRO	5 541,00 €
Travaux Renouvellement réseau AEP rue Gabriel Faure	Moe & Travaux	70 ml Fonte 60mm 20 ml Pehd 40mm 8 brchts	53 833,36 €
Travaux Renouvellement vannes AEP rue Gabriel Faure et différents maillages centre ville	Moe & Travaux	4 vannes 3 ml de Fonte 200mm 16 ml de Fonte 100mm 2 ml de Fonte 80mm	49 019,69 €
Sondages et Travaux de changement Vannes Place Rampon	Moe & Travaux	4 ml Fonte 200mm Renouvellement 1 brcht Renouvellement 2 prises en charge Suppression d'un maillage	37 578,34 €
Rénovation tuyauterie Inox Collège Marius Bouvier	Travaux		1 236,60 €
Mise à la cote regards compteurs Rue Louis Jourdan	Travaux		3 251,82 €
Fourniture démarreur Pompe 2	Pompage du Stade Tournon		2 061,98 €
Renouvellement Poteaux incendie	Travaux	5 hydrants	19 284,00 €
Total		500 ml renouvelés + 25 brchts	441 450,65 €

41

Commentaire : en 2025, le renouvellement de réseau d'eau potable concerne ~ 500 ml de canalisations, **soit 0,3 % du linéaire de réseau d'eau potable**.

Ce taux est inférieur aux préconisations de gestion patrimoniale des réseaux, les élus avaient souhaité un taux de renouvellement à 2 % lors de l'étude du transfert de compétence (fixation du niveau de service).

6.6.2 SERVICE ASSAINISSEMENT

Commune	Nature de l'opération	Commentaire	Linéaire de réseau renouvelé sur l'exercice 2025	Montant mandaté sur l'exercice 2025
ARCHE Agglo	Acquisition Matériel de service Exploitation	Divers matériel de service		15 989,15 €
ARCHE Agglo	Acquisition Véhicules de service	Véhicule Duster 4*4		27 415,63 €
Arthemouay	Schéma directeur Assainissement			22 679,75 €
Bathemay	Extension EU Le village	Solde Moe		122,28 €
Bozas	Extension réseau EU RD272	Travaux neufs : 50 ml de canalisations EU Ø 200 mm - 1 brcht		12 074,71 €
Chantemerles les Blés	Extension route des Granges	Etudes (AVP + Topo)		3 992,20 €
Chavannes	Travaux Extension EU village	Solde travaux 2024		1 533,20 €
Cheminas	Travaux déviation réseau M. Benassy	Travaux	EU PVC 200mm : 45 ml Epl PVC 315mm : 70 ml Reprise 3 brchts EU et 1 brcht EP	10 315,38 €
Colombier le Jeune	Travaux Extension EU route Gilhoc	Solde Moe		33,75 €
Colombier le Vieux	Assainissement Hameau de Chardon	Etudes (Topo, PRO, Géotechnique)		17 472,24 €
Colombier le Vieux	Extension réseau EU chemin de Combeaux	Travaux neufs : 100 ml de canalisations EU Ø 200 mm + 3 brchts		12 673,50 €
Etables	Réparation réseau EU quartier Petite Chère suite intempéries	Reprise réseau avec création d'encrochements + piste accès	20 ml canalisation Ø 200 mm	12 968,00 €
Gervans	Renouvellement réseaux - Route des Creux	Solde travaux 2024		27 309,81 €
Larnage	Extension EU lotissement Fédora	Travaux neufs : 15 ml de canalisations EU Ø 200 mm		7 488,59 €
Lemps	Schéma directeur Assainissement	Etude		25 132,48 €
Lemps	Reprise réseau EU passage à gué Tuillière	Travaux	EU Polypro 200 mm : 45 ml EU Fonte 200 mm : 10 ml Reprise 2 brchts EU	8 304,07 €
Margès	Extension EU chemin du Verseau	Solde travaux 2024		25 950,14 €
Mauves	Mise en séparatif des réseaux centre village	Etude (AVP / enquêtes de branchements)		15 981,00 €
Mercurol-Veaunes	Poste de relevage les Odouards	Renouvellement télégestion		5 184,37 €
Mercurol-Veaunes	Travaux Extension EU Impasse des Crêtes	Travaux neufs : 70 ml de canalisations EU Ø 160 mm + 2 brchts		17 984,98 €
Mercurol-Veaunes	Création d'un dessableur amont comptage	Comptage Mercurol village		10 396,55 €
Montchenu	Schéma directeur Assainissement			21 199,75 €
Sécheras	Mise en séparatif des réseaux Route de Cheminas	Etude (PRO)		3 461,25 €
Serves sur Rhône	Renouvellement Réseau EU Place de l'église		65 ml canalisations PVC 200 mm + 2 branchements	17 659,70 €
Serves sur Rhône	Rénovation roulement du clarificateur	Travaux sur Génie Civil		2 516,17 €
St Donat sur Herbasse	Travaux de Mise en séparatif Cœur de ville	TF : Rues Bodin+Pasteur Est + Berlioz + Montchorel + Collégiale + parking sous Chapelle + impasse pasteur + Jean Lemonon	EU : PVC 200 mm 275 ml Epl : PVC 315 mm 320 ml Epl : Béton 400 mm 60 ml 73 Brchts EU et 72 Brchts Epl	160 650,79 €
STEP Champos	Aménagement Accès STEP	Reprise voirie + enrochement		27 393,44 €
St Victor	Extension réseau EU chemin La Planta	Travaux neufs : Création 100 ml PVC 200 + 1 brcht + Reprise 1 brcht EU		35 206,88 €
Tain l'Hermitage	Etude hydraulique : gestion des eaux pluviales Route de Larnage	Etude		11 750,00 €
Tain l'Hermitage	Etude Faisabilité renouvellement station d'épuration 35 000 EH	Etude		15 376,60 €
Tain l'Hermitage	Travaux de mise en séparatif Rue Jules Nadi / Commandant Noir et Remy Vallet	Travaux de mise en séparatif et gestion des eaux pluviales par stockage et/ou infiltration	285 ml de canalisations EU Ø 200 mm 60 ml de chemisage EU Ø 300 mm 40 ml de canalisations Epl Ø 250 mm 275 ml de canalisations Epl Ø 300 mm 19 brchts EU et 40 brchts Epl	206 381,92 €
Tain l'Hermitage	Etude pour la réduction des eaux claires parasites sur le collecteur de transit le long du Rhône	Etude sur Tain et Tournon		11 968,00 €
Tain l'Hermitage	Mise en séparatif réseau Assainissement rue Friol	Etude AVP / PRO		3 959,86 €
Tournon-sur-Rhône	Travaux renouvellement branchements Louis Jourdan		35 brchts EU 5 brchts Epl	21 688,00 €
Tournon-sur-Rhône	STEP Tournon et PR Gironde	Renovation garde corps step, Plomberie, Pompe PR Gironde		20 758,54 €
Tournon-sur-Rhône	Mise en séparatif réseaux EU et Epl secteur Doux Passant / Rochefrance		130 ml de canalisations EU Ø 200 mm + 2 brchts 35 ml de canalisations Fonte Ø 600 mm	80 122,34 €
Tournon-sur-Rhône	Mise en séparatif réseaux EU et Epl rue Lagrange	Solde MOe		139,21 €
Vaudevant	Travaux Assainissement Hameaux Pervenchères et Chazalet	Servitudes		3 701,80 €
Vion	Schéma directeur Assainissement			35 551,42 €
		335 ml de canalisations nouvelles	935 ml renouvelés EU 800 ml renouvelés Epl	960 487,45 €

Commentaire : en 2025, le renouvellement de réseau d'assainissement concerne ~ 1735 ml de canalisations, **soit 0,3 % du linéaire de réseau d'assainissement**. Ce taux est inférieur aux préconisations de gestion patrimoniale des réseaux, les élus avaient souhaité un taux de renouvellement à 2 % lors de l'étude du transfert de compétence (fixation du niveau de service).

7. PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN 2025

7.1 VOTE DES TARIFS APPLIQUES 2025

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont généralement composés d'une part fixe annuelle (appelée « abonnement ») et d'une part variable basée sur les m³ consommés sur le compteur d'eau.

Les tarifs 2025 de l'eau potable et de l'assainissement ont été adoptés par le Conseil d'Agglomération par délibération n°2024-667 et 668 du 27/11/2024.

7.2 CALCUL DE L'INDICATEUR « PRIX TTC AU M³ »

Cet indicateur est calculé au 1er janvier de l'année N+1 (donc ici au 01/01/2026). Il est donc calculé avec les tarifs votés en 2025 et appliqués en 2026.

Le prix au m³ est calculé pour une consommation annuelle de 120 m³. Il intègre toutes les taxes et redevances. C'est le coût de référence.

L'intégralité des tarifs 2025 et 2026 de l'eau potable est présentée en annexe 4.

L'intégralité des tarifs 2025 et 2026 de l'assainissement est présentée en annexe 5.

7.2.1 EAU POTABLE

Le coût de référence « eau potable » présenté ci-dessous par commune inclus la part délégataire pour les communes en DSP, ainsi que toutes les taxes et redevances.

	Tarif applicable au 01/01/2026 Coût de référence en €TTC/m ³
Mauves	1,96 €
Pailharès	2,42 €
Tain l'Hermitage	1,86 €
Tournon sur Rhone	1,98 €

PRIX DE L'EAU MOYEN AU 01/01/N+1 : INDICE DE PERFORMANCE D102.0

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Indicateur de performance D102.0 : Moyenne arithmétique du prix de l'eau potable sur le service	2,06 €TTC/m ³	2,07 €TTC/m ³

Pas d'augmentation entre les deux exercices.

C'est la conséquence de la baisse de la redevance « consommation » de l'agence de l'eau (passage de 43 à 39 cts/m³ = - 4cts) compensée par l'augmentation de la redevance performance du réseau d'eau potable pour laquelle le service bénéficie d'un calcul plutôt favorable (passage de 1 cts à 2cts).

Le prix moyen bénéficie aussi d'un calcul de révision du tarif DSP Tain l'Hermitage plus favorable au 01/01/2026 (par rapport au 01/01/2025).

En 2021, le prix moyen de l'eau potable en France était de 2,13 € par mètre cube, toutes taxes comprises (d'après OFB, 2023).

7.2.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le coût de référence « assainissement » présenté ci-dessous par commune inclut la part délégataire pour les communes en DSP, ainsi que toutes les taxes et redevances.

	Tarif applicable au 01/01/2026 Coût de référence en €TTC/m ³
Arlebosc	1,44 €
Arthemonay	1,78 €
Bathernay	1,47 €
Beaumont Monteux	1,65 €
Boucieu le Roi	1,72 €
Bozas	1,37 €
Bren	1,54 €
Chanos Curson	1,99 €
Chantemerle les Blés	1,76 €
Charmes	2,40 €
Chavannes	1,64 €
Cheminas	1,77 €
Colombier le Jeune	1,47 €
Colombier le Vieux	1,67 €
Crozes Hermitage	1,91 €
Erôme	1,94 €
Etables	1,87 €
Gervans	1,88 €
Glun	2,16 €
La Roche de Glun	2,59 €
Larnage	1,96 €
Lemps	1,70 €
Margès	1,78 €
Marsaz	2,16 €
Mauves	1,78 €
Mercuriol-Veaunes	1,72 €
Montchenu	1,81 €
Pailharès	1,68 €
Plats	2,09 €
Pont de l'Isère	2,65 €
Saint Barthélémy le Plain	1,60 €
Saint Donat sur l'Herbasse	1,96 €
Saint Félicien	2,34 €
Saint Jean de Muzols	1,73 €
Saint Victor	1,60 €
Secheras	1,90 €
Serves sur Rhône	1,87 €
Tain l'Hermitage	1,76 €
Tournon sur Rhone	1,92 €
Vaudevant	1,63 €
Vion	1,73 €

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT MOYEN AU 01/01/N+1 : INDICATEUR DE PERFORMANCE D204.0

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
 Indicateur de performance D204.0 : Moyenne arithmétique du prix de l'assainissement sur le service	1,84 €TTC/m ³	1,73 €TTC/m ³

On constate une augmentation moyenne de 6,3 % entre les deux exercices.

En 2021, le prix moyen de l'assainissement en France était de 2,21 € par mètre cube, toutes taxes comprises (d'après OFB, 2023).

7.2.3 SPANC

Les tarifs du SPANC dépendent de la nature du contrôle réalisé.

La délibération en annexe 6 présente en détail les tarifs des contrôles SPANC.

 Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : ARCHE Agglo a mis en place une facturation annuelle à tous les usagers. L'abonné qui en fait la demande peut être facturé au service rendu.

8. LES ENJEUX POUR 2026

Le présent Rapport sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable et d'assainissement confirme la volonté d'ARCHE Agglo d'assurer un service public performant, transparent et durable.

Les indicateurs présentés témoignent d'un niveau de qualité globalement satisfaisant, d'une maîtrise des coûts et d'un engagement en faveur de la protection de la ressource et de l'environnement.

La collectivité poursuivra en 2026 les actions engagées : amélioration du rendement des réseaux, renforcement de la sécurité sanitaire, modernisation des équipements, optimisation des coûts, construction du bâtiment technique.

Ce RPQS constitue ainsi un outil essentiel de pilotage, de transparence et de dialogue avec les élus du territoire, les usagers et les partenaires institutionnels.

La nouvelle équipe d'élus sera amenée à se positionner sur le choix des modes de gestion des compétences Eau et Assainissement qui seront mis en place sur le territoire à compter de 2028.

9. ANNEXES

9.1 ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE L'UNITE EAU ET ASSAINISSEMENT

9.2 ANNEXE 2 : LISTE DES DELIBERATIONS ET DECISIONS 2025 UNITE EAU & ASSAINISSEMENT

9.3 ANNEXE 3 : LISTE DES OUVRAGES A EXPLOITER EN REGIE

9.4 ANNEXE 4 : TARIFS 2025 & 2026 EAU POTABLE

9.5 ANNEXE 5 : TARIFS 2025 & 2026 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

9.6 ANNEXE 6 : TARIFS 2025 SPANC

ANNEXE 1 – ORGANIGRAMME DE L'UNITE EAU ET ASSAINISSEMENT



UNITÉ EAU ET ASSAINISSEMENT
Vincent Genthial
Responsable

Mathias Gendron
Adjoint unité

SERVICE EXPLOITATION
Mathias Gendron
Responsable

Edwige Reyne
Assistante exploitation
Marina Pernot
Assistante ANC et branchements collectifs

Assainissement non collectif
Melissa Fragnière
Cheffe d'équipe ANC
et contrôle branchements

Omar Guerrouche
Flavie Ibanez Picasso Magnan
Techniciens n.e.s

Eau potable et assainissement
Daniel Moyroud
Technicien exploitation et référent technique

Raymond Tozzi
Chef d'équipe

Agents d'exploitation
Antenne de Tournon
Gilles Aulagnier
Maxime Lebrat
Alexandre Aunave
Didier Bertron
Max Grenier
Nicolas Bobichon

Agents d'exploitation
Antenne de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Pascal Charlier

Virginie Daniel
Technicienne exploitation
Épuration et autosurveillance
Antenne de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Administration, gestion des usagers
Vincent Genthial
Responsable

Karen Bonnet
Chargée d'accueil et gestion clientèle
Delphine Morneron
Assistante clientèle et facturation

Gestion patrimoniale
Vincent Genthial
Responsable

Léa Sanchez
Assistante administrative gestion patrimoniale études et travaux
Sandrine Frayze
Ingénieur études assainissement

Eddie Fraize
Technicien assainissement collectif branchements

Emilien Gaudut
Technicien gestion patrimoniale

Emeline Debech
Chargée d'opération eau et assainissement

Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

Sandrine Frayze
Responsable
Thomas Marion
Chargé de GEPU



ANNEXE 2 – LI STE DES DE LIBERATIONS ET DECISIONS EAU ET ASSAINISSEMENT ANNEE 2025

	==	Date	==	Libellé	==
001		22-janv.		Décision - Convention de passage - Servitude pour le réseau d'eau potable et d'une vidange de l'ouvrage de comptage sur le chemin des Crêtes – Parcelles BH 179-183-184 sur la commune de TOURNON SUR RHONE	
002		22-janv.		Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales – Parcelles C 265 et C 306 sur la commune de CHEMINAS	
025		22-janv.		GEPU – Travaux d'aménagement de la place de l'église à Servès-sur-Rhône – Convention de remboursement	
048		19-févr.		Décision - Réparation du réseau d'eaux usées suite intempérie sur la commune de Etables (07)	
050		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 1 de l'autorisation de déversement de l'établissement Chapoutier Alambic	
051		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 3 de la convention de déversement de l'établissement Cave de Tain	
052		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 2 de la convention de déversement de l'établissement SA Champagne DEUTZ	
053		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 1 de l'autorisation de déversement de l'établissement Domaine Combiel- Le Clos des Chenêts	
054		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 1 de l'autorisation de déversement de l'établissement Domaine des Combat	
055		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 1 de l'autorisation de déversement de l'établissement Domaine Yves Chau	
056		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 1 de la convention de déversement de l'établissement Ferraton Père et Fils	
057		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 2 de la convention de déversement de l'établissement Maison et Domaines des Alexandrins	
058		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 3 de la convention de déversement de l'établissement SA Valrhona site 1	
059		19-févr.		Décision - Prolongation par un avenant 3 de la convention de déversement de l'établissement SA Valrhona site 2	
070		19-mars		Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées – Parcelles AK 40_162_43_331_119 sur la commune de TOURNON-SUR-RHONE	
072		19-mars		Décision - Engagement de négociations en vue d'un accord collectif local relatif aux astreintes pour la Régie de l'eau et de l'assainissement	
084		19-mars		Décision - Convention de passage - Servitude pour le réseau d'eau potable – Parcelles AB 4 - 5 - 252 - 253 - 258 - 259 - 260 - 261 - 472 - 473 sur la commune de TOURNON SUR RHONE	
087		19-mars		Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées – Parcelles AK 330 sur la commune de TOURNON-SUR-RHONE	
095		19-févr.		Convention de remboursement des contrats avec la commune de Mauves : études géotechniques et géodétection des réseaux	
120		15-avr.		Décision - Marché N°2024-51-DD « Etude de faisabilité pour des travaux de réhabilitation-renouvellement des réseaux d'assainissement situés sur les quais de Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône en vue de la réduction des eaux claires parasites	
156		19-mars		Prestations de service pour l'entretien électromécanique des ouvrages d'assainissement et d'eau potable – 2 lots	
170		14-mai		Décision - Marché avec le SATSE Drôme Ardèche pour l'assistance technique relatif au contrôle des dispositifs d'auto surveillance réglementaire et du suivi du fonctionnement des stations d'épuration et des rejets – Année 2025	
203		15-avr.		Compte administratif 2024 - Budget annexe Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)	
210		15-avr.		Compte administratif 2024 - Budget annexe Eau potable	
211		15-avr.		Affectation des résultats du Budget annexe Eau potable	
212		15-avr.		Compte administratif 2024 - Budget annexe Assainissement	
213		15-avr.		Affectation des résultats des Budgets annexes Assainissement et SPANC	
222		15-avr.		Budget primitif 2025 – Budget annexe Assainissement	
223		15-avr.		Budget primitif 2025 – Budget annexe Eau potable	
233		15-avr.		Dossier de consultation des entreprises du bâtiment mutualisé services eau-assainissement et technique	
236		15-avr.		Protocole d'accord pour les astreintes	
237		15-avr.		Eau potable – Modalités d'application des tarifs des travaux de branchement et des interventions techniques pour le compte de tiers	
238		15-avr.		Assainissement – Modalités d'application des tarifs des travaux de branchement et des interventions techniques pour le compte de tiers	
239		15-avr.		Gestion des Eaux Pluviales Urbaines – Modalités d'application des tarifs des travaux de branchement et des interventions techniques pour le compte de tiers	
240		15-avr.		Eau Assainissement – Révision des montants de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)	
241		15-avr.		Révision des montants de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour les effluents assimilés domestiques	
248		14-mai		Décision – Mission de Maîtrise d'œuvre Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement du cœur de Ville de SAINTDONAT-SUR-L'HERBASSE	
249		14-mai		Décision - Convention d'occupation temporaire du domaine public concédé n° 15095.540 RD Quater à ARCHE Agglo – Maintien d'un rejet au Rhône des eaux usées traitées en provenance de la station d'épuration sur la commune de Tournon-sur-Rhône	
250		14-mai		Décision - Convention d'occupation temporaire du domaine concédé n°15093.250 RG Ter à ARCHE Agglo – Maintien d'un rejet d'eaux usées traitées en provenance de la station d'épuration sur la commune de TAIN L'HERMITAGE	
251		14-mai		Décision - Convention d'occupation temporaire du domaine concédé n°14085.400 RG Quater à ARCHE Agglo – Maintien d'un rejet d'eaux usées traitées de la station d'épuration sur la commune d'Irène	
266		18-juin		Décision - Année 2025 – Acquisition d'une surface de 108m² sur la parcelle AE 150 - Poste de relevage VAUDEVANT	
267		18-juin		Décision - virement de crédits n°1 Budget annexe Eau potable	
280		18-juin		Décision - Convention de superposition d'affectations n°14014 Eaux Pluviales à ARCHE Agglo – Maintien de 6 rejets d'eaux pluviales ou déversoirs d'orages sur les communes de Vion et Gervans	
281		18-juin		Décision - Convention d'occupation temporaire du domaine concédé Prise / rejet d'eau n°14087.419 à ARCHE Agglo – Maintien d'un rejet d'eaux usées traitées sur la commune de Gervans	
285		14-mai		Recrutement de deux agents de droit privé pour les régies de l'eau et de l'assainissement	
288		14-mai		Fonds de concours à la commune de Gervans pour les travaux route des Creux	
295		14-mai		Consultation pour les travaux d'eau potable dévèlement du réseau sous l'école publique de Mauves	
296		14-mai		Convention de Co Maîtrise d'ouvrage avec la commune de Mercoeur-Vieuges en vue des études de maîtrise d'œuvre pour la gestion des eaux pluviales et de ruissellement sur le secteur des Audouards	
297		14-mai		Consultation pour les études de maîtrise d'œuvre pour la gestion des eaux pluviales et de ruissellement sur le secteur des Audouards	
300		18-juin		Décision - Marché de prestation de contrôles réglementaires des moyens de levage, EPI et échelles.	
329		2-juil.		Décision - Convention d'occupation temporaire du domaine n°15073 TER à ARCHE Agglo – Maintien de canalisations de refoulement des eaux usées sur la commune de LA ROCHE DE GLUN	
363		18-juin		Budget annexe assainissement – Décision modificative n° 1	
369		18-juin		Assujettissement des barèmes du SPANC à la TVA	

375	24-sept.	Décision - 2025-14-A « ETUDE COMPARATIVE SUR LES MODES DE GESTION DES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF POST 2027
385	24-sept.	Décision - Convention de dépotage des matières de vidange à la station d'épuration de Saint Donat sur l'Herbasse
387	24-sept.	Décision - Réalisation d'un forage de rejet Bâtiment service Technique et Eaux Tournon sur Rhône
409	24-sept.	Décision - virement de crédits n°2 Budget annexe Eau potable
427	2-juil.	Marché de travaux « modernisation des équipements de télégestion des ouvrages eau potable et assainissement
532	24-sept.	Décision - Commande Publique - Marché n°2024-33-A : Elaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement sur les Communes d'Arthemonay et Montchenu – Avenant n°1 au lot 1
564	24-sept.	Décision - Budget annexe assainissement – Décision modificative n°2
574	5-nov.	Décision - Arrêt du projet des zonages d'assainissement eaux usées et pluviales - lancement d'une enquête publique conjointe avec le PLU de Colombier le Jeune
607	24-sept.	Rapport sur le Prix et la Qualité des Services 2024
628	5-nov.	Décision - AEP-Avenant au protocole transactionnel ARCHE Agglo/Mme Voyard
634	5-nov.	Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées – Parcelles ZI 32 et ZI 33 sur la commune de SAINT VICTOR
635	5-nov.	Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées – Parcelles YA 43 et YA 118 sur la commune de SAINT VICTOR
666	26-nov.	Décision - 2025-35-A Réhabilitation par l'intérieur du réseau d'assainissement route des Creux – Commune de Gervans
682	5-nov.	Création de 4 postes de droit privé Régie Eau Assainissement suite au détachement de 3 agents fonctionnaires et passage en droit privé d'un CDI public
690	5-nov.	Budget annexe Eau potable - Décisions modificatives n°2
691	5-nov.	Budget annexe Assainissement - Décisions modificatives n°3
703	5-nov.	Accord cadre à bons de commande pour la réalisation des schémas directeurs d'assainissement et des eaux pluviales – Appel d'offres ouvert
704	5-nov.	Marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de 4 stations d'épuration (Colombier le Jeune, Lempis, Etables, St Barthélemy le Plain)
705	5-nov.	Reversement de la participation des eaux pluviales vers le budget Assainissement au titre des réseaux unitaires
722	17-déc.	Décision - Convention de passage - Servitude pour les réseaux d'eaux usées – Parcelles AY 437 sur la commune de SAINT BARTHELEMY LE PLAIN
743	17-déc.	Décision - 2025-32-DD - MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU GENIE CIVIL DU RESERVOIR D'EAU POTABLE « SAINT JOSEPH » – COMMUNE DE TOURNON SUR RHONE
771	28-janv.	Décision - décision modificative n°3 Budget annexe Eau potable
825	17-déc.	Fixation des tarifs 2026 assainissement
826	17-déc.	Fixation des tarifs 2026 Eau potable
827	17-déc.	Fixation du montant de la contre-valeur « Performance des réseaux d'eau potable »
828	17-déc.	Fixation du montant de la contre-valeur « Performance des systèmes d'assainissement »
834	28-janv.	Décision - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau RMC : Commune de Saint Donat sur l'Herbasse (26) Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement cœur de ville – Tranche optionnelle 1
835	28-janv.	Décision - Avenant à la convention spéciale de déversement des effluents de la Cave de Tain l'Hermitage – Union des propriétaires
836	28-janv.	Décision - Avenant à la convention spéciale de déversement des effluents de l'Etablissement Chapoutier
837	28-janv.	Décision - Avenant 2 à la convention de déversement de l'établissement Chapoutier Alambic à Tain l'Hermitage
838	28-janv.	Décision - Avenant 2 à la convention de déversement de l'établissement Ferraton Père et Fils à Tain l'Hermitage
839	28-janv.	Décision - Avenant 3 à la convention de déversement de l'établissement Maison et Domaines des Alexandrins à Tain l'Hermitage
840	28-janv.	Décision - Avenant 1 à la convention spéciale de déversement des effluents de l'établissement SNC SAVIEL France à Tain l'Hermitage

ANNEXE 3 : LISTE DES OUVRAGES A EXPLOITER EN REGIE

Commune	PROCESS	CAPACITE	Nb PR (sur réseaux)	Tournée exploitation (1 jour par tournée)
Bozas	ROSEAUX	50	0	A
Colombier le Vieux	ROSEAUX	500	0	A
Colombier le Vieux	LIT BACTERIEN	200	---	A
Pailharès	ROSEAUX	35	---	A
Pailharès	ROSEAUX	150	0	A
Vaudevant	ROSEAUX	150	1	A
Arlebosc	LIT BACTERIEN	300	0	B
Boucieu le Roi	LIT BACTERIEN	300	1	B
Colombier le Jeune	LAGUNE	350	0	B
Saint Barthélémy	LIT BACTERIEN	300	3	B
Etables	ROSEAUX	60	---	C
Etables	ROSEAUX	400	0	C
Saint Victor	LAGUNE	100	1	C
Saint Victor	ROSEAUX	400	---	C
Saint Victor	ROSEAUX	150	---	C
Saint Victor	BIODISQUES	175	---	C
Saint Victor	BOUE ACTIVEE	100	---	C
Tournon sur Rhône		25500	15	D
Saint Jean de Muzol	---	---	4	D
Lemps N 86				D
Cheminas	LAGUNE	90	0	E
Sécheras	ROSEAUX	550	1	E
Lemps	ROSEAUX	120	---	E
Lemps	ROSEAUX	150	1	E
Glun	---	---	0	E
Vion	ROSEAUX	700	2	E
Pailharès	AEP (1jours par mois)		0	P
Tournon sur Rhône	AEP			G
Saint Félicien	BOUE ACTIVEE	800	2	F
Saint Félicien	MICROSTATION	80	---	F
Charmes	---	---	3	H
Margès	---	---	1	H
Arthemonay	ROSEAUX	130	0	H
Arthemonay	MICROSTATION	50	---	H
PR Collège St Do				H
Bren	ROSEAUX	450	1	H
Bathernay	LIT BACTERIEN	150	1	H
Montchenu	ROSEAUX	200	0	H
Beaumont Monteux	LIT BACTERIEN	717	2	I
Chanos Curson	ROSEAUX	800	1	I
La Roche de Glun	---	---	4	I
Chantemerle	ROSEAUX	800	1	I
Mercuriol Veauenes	ROSEAUX	400	0	I
(Gervans)	---	---	3	I
(Crozes-Hermitage)	---	---	0	I
Larnage	---	---	1	I
Marsaz	---	---	1	I
(Chavannes)	---	---	0	I
CHAMPOS	BOUE ACTIVEE	2500	0	K
Saint Donat sur l'Herbasse	BOUE ACTIVEE	7000	0	L

ANNEXE 4 – TARIFS EAU POTABLE

Commune		Tarifs 2025 actualisé				Tarifs 2026 actualisé			
		Part fixe (€ HT/an)	Part Variable (€ HT/m³)	1,04		Part fixe (€ HT/an)	Part Variable (€ HT/m³)	1,04	
Mauves		13,25 €	0,26 €			15,15 €	0,29 €		
Pailharès		69,10 €	1,34 €			67,90 €	1,32 €		
Tain l'Hermitage		17,45 €	0,34 €			19,90 €	0,38 €		
Tournon sur Rhône _ tarifs domestiques et assimilés (abonnement annuel variable selon diamètre du compteur)	Diamètre 15	51,65 €	1,01 €			52,95 €	1,03 €		
	Diamètre 20	70,25 €	1,01 €			70,25 €	1,03 €		
	Diamètre 25	113,00 €	1,01 €			113,00 €	1,03 €		
	Diamètre 30	155,00 €	1,01 €			155,00 €	1,03 €		
	Diamètre 40	360,00 €	1,01 €			360,00 €	1,03 €		
	Diamètre 50	445,00 €	1,01 €			445,00 €	1,03 €		
	Diamètre 60	555,00 €	1,01 €			555,00 €	1,03 €		
	Diamètre 80	665,00 €	1,01 €			665,00 €	1,03 €		
	Diamètre 100 et plus	885,00 €	1,01 €			885,00 €	1,03 €		
Tournon sur Rhône _ tarifs irrigants	abonnement pour 500 m3 par hectare	600,00 €	0,32 €	Part variable facturée au delà de 500 m³/hectare		600,00 €	0,32 €	Part variable facturée au delà de 500 m³/hectare	
Prestations de service		Tarifs autres prestations		Commentaires		Tarifs autres prestations		Commentaires	
Frais accès au service		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Frais de fin de contrat		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Déplacement d'un technicien pour fermeture et ouverture d'un branchement		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Relève particulière à la demande de l'abonné		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		22,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Pénalité pour prise d'eau illégale (fraude sur un appareil de défense à incendie ou sur un branchement : piquage et/ou inversion de compteur)		1 000,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		1 000,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Pénalité pour absence de déclaration d'ouverture ou de fermeture de contrat		50,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		50,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Pénalité pour bris de scellé		100,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		100,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Remplacement compteur pour étalonnage		200,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		200,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Compteur gelé (de DN 15 à DN 40)		120,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		120,00 €		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Compteur gelé (plus de DN40)		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Pose d'un compteur à la demande de l'abonné (de DN 15 à DN 40)		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	
Pose d'un compteur à la demande de l'abonné (plus DN 40)		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès		Sur devis		Appliqué à tout le territoire en régie : Tournon sur Rhône et Pailharès	

ANNEXE 5 – TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Commune	Tarifs 2025 actualisé				Tarifs 2026 actualisé			
	Part fixe (€ HT/an)	Part Variable (€ HT/m ³)	1,04		Part fixe (€ HT/an)	Part Variable (€ HT/m ³)	1,04	
Arlebosc	40,85 €	0,79 €			45,65 €	0,88 €		
Arthemoney	53,50 €	1,04 €			56,45 €	1,10 €		
Bathernay	41,75 €	0,81 €			46,40 €	0,90 €		
Beaumont Monteux	48,85 €	0,95 €			52,45 €	1,02 €		
Boucieu le Roi	51,40 €	1,00 €			54,70 €	1,06 €		
Bozas	38,05 €	0,74 €			43,20 €	0,84 €		
Bren	44,30 €	0,86 €			48,60 €	0,95 €		
Chanos Curson	61,80 €	1,21 €			63,60 €	1,24 €		
Chantemerle les Blés	52,95 €	1,03 €			56,00 €	1,09 €		
Charmes	77,50 €	1,51 €			77,05 €	1,50 €		
Chavannes	48,20 €	0,94 €			51,95 €	1,01 €		
Cheminas	53,25 €	1,04 €			56,25 €	1,09 €		
Colombier le Jeune	42,15 €	0,82 €			46,75 €	0,90 €		
Colombier le Vieux	49,45 €	0,96 €			53,00 €	1,03 €		
Crozes Hermitage	58,90 €	1,14 €			61,10 €	1,19 €		
Erôme	24,95 €	0,49 €			26,35 €	0,51 €		
Etables	57,10 €	1,11 €			59,60 €	1,15 €		
Gervans	57,75 €	1,12 €			60,10 €	1,16 €		
Glun	22,65 €	0,44 €			23,60 €	0,46 €		
La Roche de Glun	38,70 €	0,75 €			37,40 €	0,73 €		
Larnage	60,55 €	1,18 €			62,50 €	1,22 €		
Lemps	50,75 €	0,99 €			54,15 €	1,05 €		
Margès	54,05 €	1,05 €			56,95 €	1,10 €		
Marsaz	67,95 €	1,32 €			68,85 €	1,34 €		
Mauves	21,05 €	0,41 €			24,40 €	0,48 €		
Mercuriol-Veunes	51,30 €	1,00 €			54,60 €	1,06 €		
Montchenu	54,85 €	1,07 €			57,65 €	1,12 €		
Pailharès	50,05 €	0,98 €			53,50 €	1,04 €		
Plats	29,20 €	0,57 €			31,10 €	0,60 €		
Pont de l Isère	32,35 €	0,63 €			30,80 €	0,60 €		
Saint Barthélémy le Plain	46,75 €	0,90 €			50,70 €	0,99 €		
Saint Donat sur l Herbasse	60,85 €	1,19 €			62,75 €	1,22 €		
Saint Félicien	75,15 €	1,47 €			75,05 €	1,46 €		
Saint Jean de Muzols	51,65 €	1,01 €			54,90 €	1,07 €		
Saint Victor	46,65 €	0,90 €			50,60 €	0,99 €		
Secheras	58,40 €	1,13 €			60,70 €	1,18 €		
Serves sur Rhône	22,80 €	0,45 €			24,00 €	0,47 €		
Tain l Hermitage	26,25 €	0,51 €			29,65 €	0,57 €		
Tournon sur Rhône _ tarifs domestiques et assimilés (abonnement annuel variable selon diamètre du compteur)	39,00 €	0,76 €			41,55 €	0,81 €		
	48,00 €	0,76 €			48,00 €	0,81 €		
	80,00 €	0,76 €			80,00 €	0,81 €		
	112,00 €	0,76 €			112,00 €	0,81 €		
	252,00 €	0,76 €			252,00 €	0,81 €		
	315,00 €	0,76 €			315,00 €	0,81 €		
	400,00 €	0,76 €			400,00 €	0,81 €		
	480,00 €	0,76 €			480,00 €	0,81 €		
	640,00 €	0,76 €			640,00 €	0,81 €		
Vaudevant	47,85 €	0,94 €			51,65 €	1,01 €		
Vion	51,90 €	1,01 €			55,10 €	1,07 €		
Prestations de service	Tarifs autres prestations (€HT)		Commentaires		Tarifs autres prestations (€HT)		Commentaires	
Contrôles de conformité de branchements Eaux Usées / Eaux Pluviales à la demande de l'abonné Prix au forfait	110,00 €				130,00 €			
Dépotages matières de vidange STEP Saint Donat Prix au m ³ dépoté :	27 €				27 €			
Dépotages matières de vidange STEP Tournon (En sus du tarif exploitant) Prix au m ³ dépoté	11 €				11 €			

ANNEXE 6 – TARIFS SPANC



Communauté d'Agglomération
Hermitage-Tournonais – Herbasse –

Envoyé en préfecture le 05/03/2018
Reçu en préfecture le 05/03/2018
Affiché le 05/03/2018
ID : 007-200073096-20180226-DELIB_2018_066-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 28 février 2018

Nombre de membres		
Affilié au CC	En exercice	Votant
71	71	66
Date de convocation		
22 février 2018		

Eau – Assainissement – Tarifs du Service Public d'Assainissement Collectif	Non

N° de la délibération
2018-068

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURIAT

L'an deux mille dix-huit et le 28 février à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais – Herbasse –
Pays de Saint-Félicien s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône
sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : Mme Catherine ANDRE, MM. André ARZALIER, Alain BACCARO, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Véronique BLAISE, Michaël BOISSIE, Jean-Louis BONNET, Mmes Laëtitia BOURIAT, Chantal BOUVET, M. Michel BRUNET, Mme Liliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Hervé CHABOUD, Aimé CHALEON, Jean-Paul CHAUVIN, Mme Martine CHENE, MM. Guy CHOMEL, Michel CLUZEL, Mmes Delphine COMTE, Florence CROZE, MM. Thierry DARD, Michel DARNAUD, Serge DEBRIE, Mmes Sandrine DE VETTOR, Françoise DUCROS, Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Christiane FERLAY, M. Claude FOUREL, Mme Annie FOURNIER, MM. Jacques FRANCOIS, Michel GAY, Dominique GENIN, Mme Brigitte GIACOMINO, MM. Patrick GOUDARD, Michel GOUNON, Emmanuel GUIRON, Mmes Christine JOUVIN, Danielle LECOMTE, M. Jacques LUYTON, MM. Franck MENEROUX, Jean-Louis MORIN, Paul MORO, Christophe NOYERIE, Jean-Pierre OLLIER, Max OSTERNALD, Fernand PELLAT, Jacques POCHON, Jacques PRADELLE, Daniel ROUX, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Jérôme SERAVET, MM. Michaël VERDIER, Roger VOSSIER.

Excusés : M. Pascal AMBLARD, M. Xavier ANGELI (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Brigitte GIACOMINO), M. Jean-Marie DAVID (pouvoir à Mme Liliane BURGUNDER), Mme Bernadette DURAND (pouvoir à M. Michaël VERDIER), Mme Béatrice FOUR (pouvoir à M. Michel GAY), M. Patrick FOURCHEGU (représenté par son suppléant M. Christophe NOYERIE), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à M. Daniel ROUX), Mme Marie-Pierre MANLIHOT (pouvoir à M. Aimé CHALEON), M. Jean-Marc REGAL, Mme Delphine ROGER-DALBERT, M. Alphonse SANCHEZ (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Pascal SEIGNOYER, M. Bruno SENECLAUZE, Mme Emmanuela TORRE (pouvoir à M. Guy CHOMEL).

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2016-12-26-004 en date du 26 décembre 2016 portant constitution au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de St Félicien issue de la fusion des 3 Communautés de communes ;

Vu l'arrêté L2224-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2017-276 du 14 novembre 2017 approuvant le tarif annuel de contrôle de bon fonctionnement à 20 € et une périodicité des contrôles fixée à 8 ans ;

Considérant que la Communauté d'agglomération, issue de la fusion de plusieurs Communautés de communes, doit parvenir à l'égalité de traitement des usagers de son territoire.

Considérant l'avis de la Commission eau assainissement des 25 septembre 2017 et du 17 janvier 2018, sur les différentes modalités de facturation des prestations du Service Public d'Assainissement Non Collectif ;

Considérant l'avis du Bureau du 8 novembre 2017 ;

—

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Affiché le 09/10/2026
ID : 007-200073096-20261007-DELIB_2026_066-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :
- APPROUVE les tarifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif suivants :

✓ **Contrôle de conception et d'implantation (en amont de l'instruction du permis de construire), puis contrôle de bonne exécution des travaux pour des nouvelles installations (hors de la réalisation des travaux) :** 200 € pour les deux contrôles, facturé au pétitionnaire lors du dépôt du permis de construire pour les projets entre 1 et 20 Equivalent Habitant (EH). Pour les projets entre 21 et 100 EH, le montant facturé est de 400€.
Pour les projets entre 101 et 200 EH, le montant facturé est de 600€.

✓ **Les contrôles de conception et d'implantation, ainsi que le contrôle de bonne exécution des travaux dans le cadre d'une réhabilitation d'un dispositif existant (hors demande de permis de construire) visant à l'amélioration du système d'assainissement non collectif ne donne pas lieu à une redevance supplémentaire pour le contrôle de conception, ainsi que pour le contrôle des travaux.**

✓ **Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien :** Facturation annuelle d'un montant de 20 € à tous les usagers (titulaire du contrat d'abonnement au réseau de distribution d'eau potable) ou, à défaut de contrat d'abonnement au réseau d'eau potable, au propriétaire.

✓ En cas d'obstacle mis à l'accomplissement des missions de contrôle du SPANC, le propriétaire est astreint au paiement de la somme définie par le code de la santé publique (article L1331-8), majorée à un taux de 100%, soit 40€ annuel.

✓ **Visites d'assistance :** des visites d'assistance technique peuvent être programmées à la demande de l'usager pour des conseils sur l'entretien et l'utilisation des dispositifs d'Assainissement Non Collectif. Ces visites ne donnent pas lieu à facturation supplémentaire.

✓ **Diagnostic ANC pour une vente :** Les visites réalisées par le SPANC dans le cadre de vente sont facturées à hauteur de 80€ au propriétaire du logement.

- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Mercuriol-Veraines, le 5 mars 2018

Le Président,
Frédéric SAUSSET.

Communauté d'Agglomération
Hermitage-Tournonais - Herbitze - Pays de Saint-Félicien